



GUIDE DE LA COMPETITION BEACH TENNIS FFT



Octobre 2024



*Le sommaire de ce guide est interactif, il vous permet d'accéder directement à la page choisie.
Vous trouverez en bas à droite des pages de ce document le pictogramme du sommaire ce qui vous permettra un retour rapide à celui-ci.*

1/ LES REGLES GENERALES

- 1.1 [Règles de participation \(Licence FFT/IPIN, Mutation, Surclassement jeunes, WC, Entry list\)](#)
- 1.2 [Types de compétitions](#)
- 1.3 [Formats de jeu et formules sportives \(Têtes de série, Report, Poules, Qualif., Balles homologuées\)](#)
- 1.4 [Nombres de matchs par jour / temps de repos](#)

2/ LES TOURNOIS

- 2.1 [Présentation](#)
- 2.2 [Droits et délais d'homologation](#)
- 2.3 [Droits d'inscription des paires](#)

3/ ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

- 3.1 [Homologation](#)
- 3.2 [Les épreuves et les catégories d'âge](#)
- 3.3 [Exigence minimum par catégorie](#)
- 3.4 [Cahiers des charges seniors et jeunes](#)
- 3.5 [Répartition des gains](#)

4/ ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

- 4.1 [Général](#)
- 4.2 [Homologation](#)



4.3 [Exigence minimum par catégorie](#)

4.4 [Répartition des gains](#)

4.5. [Aides Financières FFT](#)

5/ LE CLASSEMENT FFT

5.1 [Introduction](#)

5.2 [Répartition des points FFT](#)

5.3 [Répartition des points ITF](#)

5.4 [Gestion des WO et blocage classement](#)

5.5 [Assimilations](#)

5.6 [Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français](#)

6/ LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ans

6.1 [Mode de qualification](#)

6.2 [Epreuves organisées](#)

6.3 [Résultats](#)

7/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.1 [Mode de qualification](#)

7.2 [Classement / Diffusion des listes](#)

7.3 [Remplacements](#)

7.4 [Formule sportive & programmation](#)



8/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS 2025 – SENIORS +45 ANS

- 8.1 [Mode de qualification](#)
- 8.2 [Classement / Diffusion des listes](#)
- 8.3 [Remplacements](#)
- 8.4 [Formule sportive & programmation](#)

9/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS 2025 – JEUNES U14 et U18

- 9.1 [Mode de qualification](#)
- 9.2 [Classement / Diffusion des listes](#)
- 9.3 [Remplacements](#)
- 9.4 [Formule sportive & programmation](#)

10/ LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS 2025 – SENIORS et JEUNES U14 et U18 (selon les phases de compétitions)

- 10.1 [Mode de qualification](#)
- 10.2 [Classement / Diffusion des listes](#)
- 10.3 [Formule sportive & programmation](#)
- 10.4 [Coaching / Capitaine / Tenue vestimentaire](#)
- 10.5 [Répartition des points](#)



1. LES REGLES GENERALES

LES REGLES GENERALES

La Licence FFT – Année Sportive 2025



Licences Jeunes Club ou Web

- Beach Tennis (0-18 ans) => 22€
- Multi-raquettes moins de 6 ans => 13€
- Multi-raquettes de 7-18 ans => 23€
- Multi-raquettes Web => 34€

Licences Adultes Club ou Web

- Beach Tennis (19 ans et +) => 26€
- Multi-raquettes => 33€
- Multi-raquettes Web => 49€

La Licence FFT 2025 est valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

[Vous pouvez consulter ici les informations et avantages sur les licences](#)

Attention pour participer aux tournois de Beach tennis, il faut avoir une licence FFT club ou web (pas de licence FFT découverte ou scolaire). Par ailleurs, pour participer aux Championnats interclubs par équipes de Beach tennis, il faut obligatoirement prendre une licence FFT Club (la licence W ne permet pas de participer à ces championnats ni les autres licences évoquées ci-dessous). cf. chapitre III – art. 5 / Règlements sportifs FFT



LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



• La licence FFT :

Pour participer à un tournoi homologué de Beach Tennis, il faut :

- Être licencié(e) à la FFT pour l'année sportive en cours, avec une licence Club (C) ou Web (W) - multi-raquettes ou Beach Tennis.
- **Présenter au JA une pièce d'identité officielle avec photographie + attestation de licence FFT en cours (art.79-3 / via appli. FFT)**
- Faire partie des catégories d'âge 9 ans et plus (U10, U12, U14, U16, U18, Seniors et Seniors +45 ans)

• Règles d'autorisation à jouer en catégories d'âge supérieures pour les jeunes (U10, U12 et U14, U16, U18) :

	TOURNOIS*				
CATEGORIE D'AGE	U12	U14	U16	U18	SENIORS
U10					
U12					BT25 BT100 BT250 (maxi. 3)
U14					
U16					
U18					

*Uniquement valable pour les tournois et non pour les championnats



Compétition autorisée



Compétition non-autorisée



Compétition possible avec un CMNCP Beach tennis, de moins d'un an, fait par un médecin du sport (art. 201 / RS FFT)

	U10	U12	U14	U16	U18
AUTORISATION DE JOUER EN TOURNOIS SÉNIORS	✗	✓	✓	✓	✓
CATÉGORIES AUTORISÉES		BT25 BT100 BT100 Mixte BT200 Mixte BT250 (maxi. 3 par an)	BT25 BT100 BT100 Mixte BT200 Mixte BT250 BT400 Mixte BT500 BT1000 BT2000	BT25 BT100 BT100 Mixte BT200 Mixte BT250 BT400 Mixte BT500 BT1000 BT2000	BT25 BT100 BT100 Mixte BT200 Mixte BT250 BT400 Mixte BT500 BT1000 BT2000
CERTIFICAT DE SURCLASSEMENT		Obligatoire	Obligatoire	Non requis	Non requis



LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



● L'IPIN (Licence ITF) :

Depuis 2020, si vous souhaitez participer à un tournoi de Beach Tennis ITF (International Tennis Federation), il faudra vous inscrire sur la plateforme de l'ITF, afin d'obtenir un IPIN (International Player Identification Number) : <https://www.itftennis.com/en/itf-tours/beach-tennis-tour/>

Vous devez impérativement avoir un IPIN avant la date limite d'inscription du premier tournoi ITF auquel vous participerez.

- **Service en ligne IPIN** : Il fournit des informations sur le calendrier, l'entrée et le retrait instantanés de tournois ITF, les paiements en ligne, l'état des inscriptions et les horaires des tournois **24h/24, 365 jours par an et est disponible en anglais, français et espagnol.**
- **Coût** : Beach Tennis IPIN coûte **30 \$US**
- **Abonnement** : Il est **valable pour une période de 52 semaines à compter de la date d'inscription.** Veuillez donc vous inscrire uniquement lorsque vous êtes prêt à commencer à participer à des tournois, pour maximiser l'utilisation.
- **Sélection des circuits** : Pour participer aux tournois ITF Beach Tennis uniquement, **sélectionnez Beach Tennis** (pas professionnel tennis, junior tennis).
- **Compte Match-Up** : Votre compte IPIN sera mis en correspondance avec votre historique de jeu dès que possible (veuillez prévoir plusieurs jours pour que cette étape soit terminée), une fois que vous vous êtes inscrit pour un IPIN Beach Tennis.

● Possibilité de participer à des épreuves de **Double Mixte** qui comptent pour le calcul du classement (dames ou messieurs), **uniquement** dans les épreuves :

- Pour les Jeunes **U12/U14/U16/U18** et surclassés **U10** (en **U12** seulement) : FFT BT 100 J Mixte (1 terrain et +)
- Pour les **Seniors, Jeunes U14/U16/U18** et surclassés **U12** : BT 100 Mixte (1 terrain et +)
- Pour les **Seniors, Jeunes U16/U18** et surclassés **U14** : FFT BT 200 Mixte (2 terrains et +)



LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



- Pour les épreuves de Double Messieurs **FFT BT 25, FFT BT 100** : il est possible en dehors des paires homme/homme, d'avoir des paires **homme/femme ou femme/femme, avec respect des classements imposés pour les dames et les messieurs.**

Classement imposé par joueur :

- Epreuve **FFT BT 100** : Messieurs : maximum N°200 (à 599 et +), et Dames : maximum N°150 (à 249 et +)
- Epreuve **FFT BT 25** : Messieurs : maximum N°600 et +, et Dames : maximum N°250 et +

***Exemple:** Un joueur classé N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, mais qui ne trouve pas de partenaire messieurs, il pourra alors jouer avec une joueuse (paire mixte) si elle est numéroté N°250, N°251, et au-dessus.*

En revanche, si ce même joueur N° 605^{ème} français souhaite jouer un FFT BT 25 en Double Messieurs, avec une joueuse N°150^{ème} française jusqu'à la 249^{ème}, ils ne pourraient pas participer au FFT BT 25 en Double Messieurs.

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines épreuves messieurs, ces épreuves messieurs impacteront les classements dames et messieurs.

Attention : Sur ces tableaux BT25 et BT100, il ne devra pas y avoir l'intégralité ou + de la moitié des équipes engagées en mixte mais seulement quelques paires, sinon il faudra proposer un tableau seniors de double mixte (BT 200 Mixte et BT 100 Mixte – en respectant les cut de classement pour ce dernier).

Règle de mutation pour les épreuves qualificatives aux championnats de France BT :

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2024.**

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2024**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir à la Ligue d'accueil** à l'appui de la demande. Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.



LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



- Rappel :

TABLEAU DES ANNÉES DE NAISSANCE
DES JOUEURS DE CHAQUE CATÉGORIE

CATÉGORIES	2025
CATÉGORIES JEUNES	
- 6 ans	2019
- 7 ans	2018
- 8 ans	2017
- 9 ans	2016
- 10 ans	2015
- 11 ans	2014
- 12 ans	2013
- 13/14 ans	
- 13 ans	2012
- 14 ans	2011
- 15/16 ans	
- 15 ans	2010
- 16 ans	2009
- 17/18 ans	
- 17 ans	2008
- 18 ans	2007
CATÉGORIE SENIORS	2006 et av.
CATÉGORIES SENIORS PLUS	
- 35	1986 à 1990
- 40	1981 à 1985
- 45	1976 à 1980
- 50	1971 à 1975
- 55	1966 à 1970
- 60	1961 à 1965
- 65	1956 à 1960
- 70	1951 à 1955
- 75	1946 à 1950
- 80	1945 et av.

L'année sportive court du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.



LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation



● Entry Liste et WC :

	BT 25 à BT 250	BT 500	BT 1000	BT 2000
Dates de sortie des listes	Fin des inscriptions : Au plus tard 7 jours avant le début de la compétition (le vendredi de la semaine précédant le tournoi). Par ordre d'inscriptions.	Fin des inscriptions : Au plus tard 7 jours avant le début de la compétition (le vendredi de la semaine précédant le tournoi). Par ordre de classements <u>ou</u> par ordre d'inscriptions.	Fin des inscriptions : Au plus tard 14 jours avant le début de la compétition (2 vendredis avant). Par ordre de classements obligatoirement.	Fin des inscriptions : Au plus tard 21 jours avant le début de la compétition (3 vendredis avant). Par ordre de classement obligatoirement.
Wild-Card (WC)	Pas de WC	Pas de WC	Maxi. 2 WC par tableau (<i>si demande écrite faite</i>) Demande à faire par mail officiel au JA et comité de tournoi : entre J-14 (diffusion des entry list) et J-11 (avant le tournoi)* Sortie des listes avec WC : 10 jours avant (2 mardis avant)	Maxi. 2 WC par tableau (<i>si demande écrite faite</i>) Demande à faire par mail officiel au JA et comité de tournoi : entre J-21 et J-15 . * Sortie des listes avec WC : 14 jours avant (2 vendredis avant)

*En dehors de ces périodes, aucune demande de WC ne sera acceptée.

● Liste d'attente :

ATTENTION : La liste d'attente doit suivre la logique des inscriptions. Si celle-ci est par ordre de classement, alors la liste d'attente doit être par ordre de classements.

Toutefois, toutes les équipes qui s'inscrivent après les délais obligatoires seront placées en dernier sur la liste d'attente, même si celle-ci est mieux classée que les autres (une indication sur la liste devra être mise pour garantir la transparence de la compétition).

Si le tableau n'est pas plein, les inscriptions peuvent encore être ouvertes mais les équipes qui s'inscrivent après la sortie des inscriptions, ne pourront être mieux classées que la dernière tête de série du tableau.

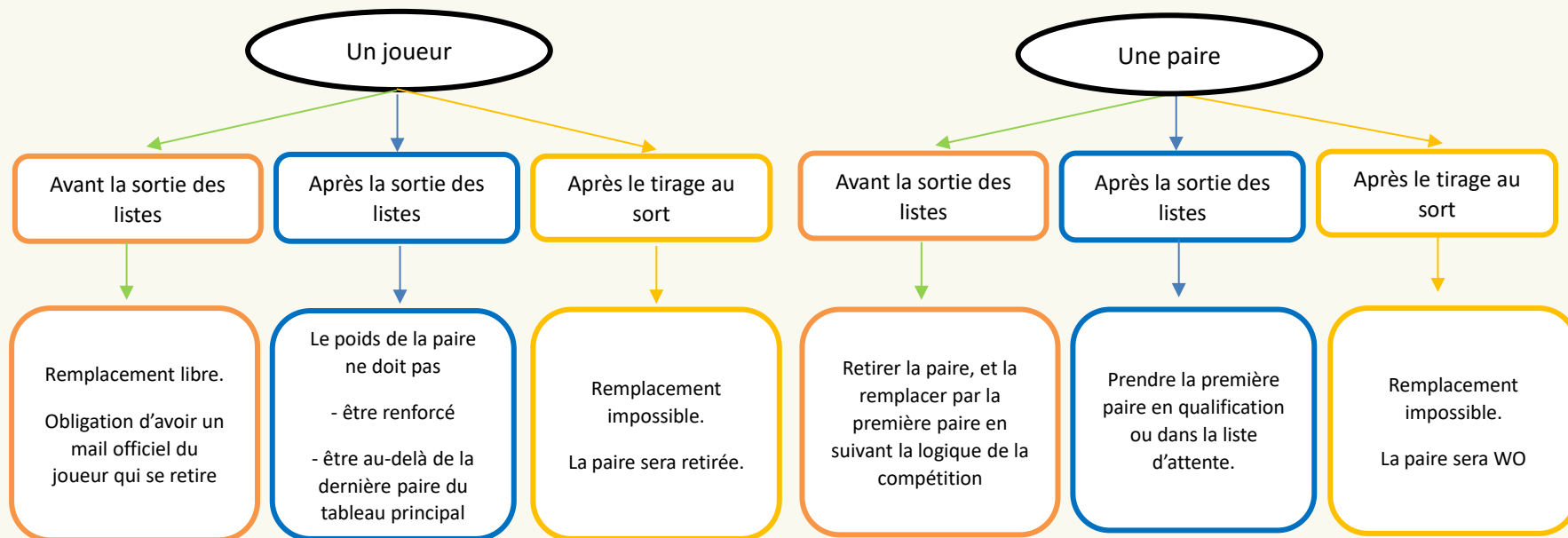
Exemple : tableau de 24, 8 Têtes de série, donc toute équipe s'inscrivant après, devra au poids d'équipe être au mieux 9^{ème}.
Donc attention aux poids des équipes.



LES REGLES GENERALES

1.1 Règles de participation

• Règles de remplacement :



La logique des têtes de série (TS) devra être suivie en remplaçant le moins d'équipes.

Exemple dans un tableau de 24, avec 8 TS :

La TS3 se retire avant la sortie du tableau, alors on remplace la TS3 par la 9^{ème} équipe et indiquer le passage en TS de cette 9^{ème} équipe.

La 9^{ème} par la 25^{ème} (1^{ère} paire en qualification – si qualification, ou 1^{ère} paire sur liste d'attente – si pas de qualif. et si liste d'attente existante)

ATTENTION : il est très important de faire les tableaux 24h maximum avant le début de la compétition pour éviter de devoir faire beaucoup de modifications voir de WO sur la compétition de Beach tennis proposée et donc avoir un tableau.

LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



Toutes les compétitions au Beach Tennis, quel que soit l'épreuve homologuée doivent se jouer en double.

Elles doivent se disputer **uniquement sur du sable et pieds nus ou avec des chaussons/chaussettes sans semelle rigide, si elles veulent être homologuées.**

Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, les tournois et les championnats (par équipe et par paire) n'alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis : le **Classement féminin** (Dames et Filles) et le **Classement masculin** (Messieurs et Garçons).

Affichage obligatoire par le Juge-Arbitre, pendant le tournoi ou le championnat :

Tous les tableaux, le prize money et sa répartition (dès 0€ ou lots pour les jeunes), le ou les formats de jeu, le classement de référence utilisé ainsi que le Comité de tournoi.

Le jour J, sur ADOC et les affiches de tournois : Bien renseigner les catégories d'âge jeunes au niveau du « libellé du tournoi » pour les jeunes et seniors + (ex : Tournoi FFT **BT 100 Jeunes U14** – DG et DF, Tournoi **BT 250 +45 ans**) pour assurer une bonne visibilité dans Ten'Up.



LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



- LES CHAMPIONNATS PAR PAIRE et INTERCLUBS PAR EQUIPE MIXTE - JEUNES (U14 et U18), SENIORS et SENIORS +45 ANS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories	Type d'épreuves homologuées
Championnats de France par paire Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans	FFT BT 2000 – Seniors FFT BT 1000 – Seniors +45 ans FFT BT 500 - Jeunes U14 et U18	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18
Championnats Régionaux par paire Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans <i>Qualificatifs pour les Championnats de France</i>	FFT BT 250 (Si < à 8 équipes) FFT BT 500 (Si > ou = à 8 équipes)	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18
Championnats de départementaux par paire Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans <i>Non-Qualificatifs pour les Championnats Régionaux</i>	FFT BT 100	- Senior : Double Dames et Double Messieurs - Jeunes : DD et DM - U14 et U18
Championnats de France interclubs Seniors (pas de catégorie jeune)	FFT BT 2000 - Seniors	- Senior : Double Dames, Double Messieurs et Double Mixte
Championnats Inter-régions interclubs Seniors et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats de France (barrage ou phase finale)</i>	FFT BT 1000 - Seniors FFT BT 500 - Jeunes U14 et U18	- Senior : DD, DM et DX - Jeunes : DD, DM et DX - U14 et U18
Championnats Régionaux interclubs Seniors et Jeunes <i>Qualificatifs pour les Championnats Inter-Régions</i>	FFT BT 500 - Seniors FFT BT 250 - Jeunes U14 et U18	- Senior : DD, DM et DX - Jeunes : DD, DM et DX - U14 et U18
Championnats de départementaux interclubs Seniors et Jeunes <i>Non-Qualificatifs pour les Championnats Régionaux</i>	FFT BT 100	- Senior : DD, DM et DX - Jeunes : DD, DM et DX - U14 et U18



LES REGLES GENERALES

1.2 Types de compétitions



- LES TOURNOIS – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

Compétitions de Beach Tennis	Catégories / Points	Type d'épreuves homologuées
TOURNOIS* Seniors Senior + 45 ans	Seniors : Toutes les catégories FFT et ITF S. + 45 ans : BT250 et inférieur	- Double Dames Seniors et Seniors +45 - Double Messieurs Seniors et Seniors +45 - Double Mixte Seniors et Seniors +45
TOURNOIS* Jeunes – U12 / U14 / U16 / U18	Jeunes U12 : BT250 et inférieur Jeunes U14/U16/U18 : Toutes les catégories FFT et ITF	- Double Filles Jeunes - Double Garçons Jeunes - Double Mixte Jeunes

***Tournois Jeunes U10 : Ils sont NON HOMOLOGUES.** Toutefois, les U10 peuvent participer à des épreuves homologuées en U12 (uniquement) selon les critères établis par la FFT.

Des compétitions non homologuées U8 et U10 doivent être proposés sous forme de demi-journée ou journée de **plateaux/tournois multi-matches**, afin de faire découvrir la compétition aux plus jeunes de façon progressive et ludique, avec un maximum de matchs.

● **Pour les U12 (11/12 ans) :** il est possible de jouer jusqu'en U18 et seniors BT25, BT100 et BT250 (**maxi. 3 tournois /an en BT250**), sous réserve d'avoir un certificat médical pour jouer en compétition de Beach tennis en catégories d'âge supérieures (infos disponibles sur le site de la fft – rubrique Compétition/BT/classement).

● Les tournois seniors +45 ans : ils sont ouverts uniquement aux catégories de tournois BT250 et inférieures.

Les BT1000 + 45 ans sont uniquement des épreuves fédérales (chpts de France BT et Open de France BT). Néanmoins, par équité sur les territoires, un BT1000 +45 ans est possible à la Réunion et 1 également aux Antilles, sur la saison sportive (homologation FFT – service Beach tennis)

● **Tournoi Interne :** Maximum en catégorie BT250, et 2 par an et par club ; car il reste préférable de proposer des tournois ouverts à tous.



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



● FORMATS DE JEU :

Les matchs sont essentiellement en 2 sets de 6 jeux (avec point décisif), et super tie-break (10 points) au troisième set, avec No-Ad.

ATTENTION : Les Doubles Mixtes FFT BT 200 Mixte (2 terrains et +), BT 100 Mixte (1 terrain et +) et BT 100 Mixte Jeunes sont obligatoirement en format 3.

Il existe **5 formats de matchs homologués obligatoires** en fonction des catégories de tournoi, et du nombre d'équipes engagées par épreuve pour les compétitions de Beach tennis :

Format long :

- **Format 4** : 2 sets à 6 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Formats courts :

- **Format Découverte** : 1 set de 12 points
- **Format 3** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif, jeu décisif à 4-4; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 5** : 2 sets à 3 jeux avec points décisif ; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points
- **Format 6** : 2 sets à 4 jeux avec points décisif ; jeu décisif à 3-3; 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points

Tous les matchs, quel que soit le format, seront comptabilisés pour le calcul du classement. Seuls les matchs en catégorie U10 (journée plateaux multi matchs) ne comptent pas pour le classement BT.

● FORMULES SPORTIVES :

Il existe de nombreuses formules sportives ou des combinaisons de formules possibles pour une compétition de Beach tennis : Poules, tableau à départ en ligne, Tournoi Multi Matches, poules + tableau à départ en ligne, etc...La formule sportive choisie est très importante et doit être la plus appropriée, afin de respecter une progression sportive tout au long de la compétition.

Quel que soit la formule sportive, il y a un **minimum de 3 matchs à faire pour chaque paire**.

Aussi, toutes les paires sont classées en fonction de leur rang obtenu à l'issue de la compétition. C'est pourquoi, il est **obligatoire de réaliser les matchs de classement pour les tournois FFT**. Ils peuvent se jouer dans un format différent, laissé au choix de l'organisateur parmi les formats évoqués ci-dessous. Ces matchs de classement ont un intérêt pour être au plus juste dans les niveaux réels de jeu retrouvés au niveau du classement FFT BT. **Si il n'y a pas de match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas.**



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



Sur les tournois ITF, proposer dès que possible un tournoi FFT en parallèle aux licenciés FFT (français et étrangers) qui se seraient fait vite sortir des tableaux ITF, dans le but de faire jouer au maximum les compétiteurs FFT.

Attention pas de TMC possible sur les tournois ITF.

Règle de gestion des Têtes de Série (TS) – article 211 des Règlements Sportifs de la FFT

- Dans tout tableau comportant des équipes classées, les mieux classées d'entre elles doivent être placées de façon à se rencontrer le plus tard possible ; elles sont appelées têtes de série. Tout tableau doit présenter des TS, à l'exclusion de ceux qui ne comportent exclusivement que des équipes non classées.

Pour calculer le poids d'une équipe, il faut additionner les classements de beach tennis des 2 joueurs composant l'équipe. Un joueur non classé beach tennis aura un classement égal au rang du dernier joueur numéroté + 1. Plus le poids de l'équipe est faible, plus l'équipe est forte.

- La numérotation des TS doit suivre l'ordre du classement officiel ; en cas d'égalité de poids entre 2 ou plusieurs équipes, l'organisateur de la compétition est libre d'ordonner les équipes.

- Le nombre de TS doit être égal au minimum au huitième et au maximum à la moitié de l'effectif total du tableau. Dans le cas d'un tableau final à départ en ligne (les joueurs rentrant au maximum sur deux tours), le nombre de têtes de série doit être égal au minimum au quart et au maximum à la moitié de l'effectif total du tableau.

- Les TS doivent être placées :

en haut des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau haut ;

en bas des moitiés, quarts, huitièmes ou autres fractions du demi-tableau bas ;

Les têtes de série 1 (en bas) et 2 (en haut) ont une position fixe. Les autres têtes de série seront tirées au sort pour les quarts (têtes de série 3 et 4), les huitièmes (têtes de série 5 à 8) et pour les autres fractions de tableau (têtes de série 9 à 16, etc.). ;

- Les numéros des TS doivent figurer sur les tableaux.

- Le placement des TS à l'occasion d'une phase de poules figure à l'article 214 alinéas 1 et 2.



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



Poules (Article 214 -1):

Le JAT arrête la liste des paires engagées, et constitue, les poules/tableaux; selon l'art. 214 et les règles FFT établies en slide 11 de ce guide de la compétition.

Lors de **phase de poules**, le JA doit **terminer impérativement sa programmation par le match équipe 1 contre équipe 2** (« finale du groupe ») et ne pas commencer par ce match.

Qualifications (Article 214 -2):

Des qualifications sont possibles : le nombre de paires qualifiées est déterminé par le JAT. Des paires peuvent être directement qualifiées pour une phase (phase finale par exemple, sous forme de poules ou de tableau). Ces paires ne peuvent alors en aucun cas être moins bien classées que la meilleure paire participant à la phase précédente.

Têtes de Série (Article 214 -2): Après une phase de poules, le JAT peut qualifier autant d'équipes qu'il le souhaite.

Pour la phase suivante, les têtes de série doivent être établies selon le résultat de la phase de poules.

ATTENTION : Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier Classement publié, ou non.

Pour les BT 25, BT 100 et BT 100 Mixte qui nécessitent des classements maximums, il faut prendre autant que possible le dernier classement sorti pour éviter d'avoir des joueurs qui seraient mieux classés que le classement maximum requis.

REPORT / DELAI DE FIN DE TOURNOI :

En cas de fortes intempéries, le JA doit prendre toutes les mesures nécessaires afin que la compétition ne soit pas reportée et puisse se disputer dans la journée. En cas de très mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette **prolongation ne puisse excéder 2 journées – art. 72 des RS FFT.**

Pour toute demande de report, veuillez-vous rapprocher de votre Ligue, et de la FFT pour les BT1000.

Si un tournoi ne peut être fini pour cause de fortes intempéries et non reportable sous 2 jours, les prize money doivent être remis, et les joueurs auront les points et seront classés en fonction du tour joué.

Exemple : Si la paire accède au ¼ de finale, mais ne la joue pas, la paire prendra les points du tour précédent.

Si aucun match n'a pu être joué, dans ce cas, il n'y aura pas de point ni de prize money attribué, même si les paires sont inscrites.



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)

- « Zone interdite » retour de service (3m) / Côté service (6m ou 3m – selon les catégories de tournoi et l'âge) – Art. 6 et 9 des Règles du jeu FFT :

- La zone interdite de retour de service est la **zone située entre le filet et une ligne imaginaire parallèle au filet située 3 mètres du filet.**
- La zone interdite côté service est la **zone située entre le filet et une ligne imaginaire parallèle au filet située 6 mètres du filet.**

La zone des 3m ou des 6m est une zone d'exclusion = zone d'appréciation, non millimétrée.

Toutefois, elle **doit être clairement indiquée par un marqueur** (cône souple plat ou ruban adhésif - sécurité) placé sur ou immédiatement en dehors de la ligne de touche des côtés.

Aucun marqueur ne doit être placé dans le terrain. Aucun joueur ne doit toucher la zone interdite avant que la balle soit en jeu (contact balle/raquette du serveur)



- « Règle alternative » au service :

C'est la règle du service au tie-break et super tie-break avec l'obligation de changement de côté après le 1^{er} point, puis tous les 4 points; ceci pour une équitable en cas de soleil et/ou de vent lors des services.

LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



Balles homologuées ITF :

Les matchs doivent se jouer avec **3 BALLES par terrain** (stage 2 – balle molle) – cf. Cahier des charges sur le nombre de balle selon le tournoi BT organisé dans ce guide de la compétition FFT BT – chapitre 3 . Organisation d'un tournoi FFT

Les balles doivent **obligatoirement être homologuées ITF pour toutes compétitions FFT ou ITF organisées sur le sol français** – cf. liste des balles homologuées « Beach tennis » sur le site de la FFT : <https://www.fft.fr/gerer-mon-club/equipement/les-balles-homologuees-fft>

Tout comme le programme « Galaxie Tennis », il existe un programme pédagogique spécifique au Beach tennis pour les jeunes, le **Programme « Beach Tennis Junior FFT » avec 2 niveaux d'apprentissage chez les jeunes :**

- **Niveau Bleu pour les U10 et U12**

avec filet à 1,50m et terrain de 7x14m

- **Niveau Jaune pour les U14, U16 et U18**

avec filet à 1,70m et terrain de 8x16m (comme les seniors dames).



Pour les U8 et U10 : Les compétitions ne sont pas homologuées, mais il est utile de **proposer des plateaux/compétitions multi chances ludiques**, sur 1 journée ou ½ journée selon les effectifs et le nombre de terrains , en respectant les formats de jeu adaptés à leurs âges (formats conseillés : découverte, 3, 5 et 6).



LES REGLES GENERALES

1.3 Formats de Jeu et Formules Sportives (Têtes de série, report, ...)



- **Catégorie d'âge et dimensions terrains pour les compétitions** (cf. diapo 12 – année de naissance / cat. d'âge):

COMPETITION U12 - Homologuée / U10 - Non Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE BLEU)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 14 x 7 m Hauteur filet : 1,50m Balle : molle - orange stage 2	U8 et U10 * : 7 à 10 ans U12 * : 11 et 12 ans	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes) Pas de classement FFT pour les U8 / U10
COMPETITION U14 / U16 / U18 – Homologuée (NIVEAU PEDAGOGIQUE JAUNE)		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m Hauteur filet : 1,70m Balle : molle - orange stage 2 ITF Junior U18 : Filet à 1,80m	U14 : 13 et 14 ans <i>[possible d'accepter les U12]</i> U16 : 15 et 16 ans <i>[possible d'accepter les U12 et U14]</i> U18 : 17 et 18 ans <i>[possible d'accepter les U12 *, U14 et 16]</i>	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)
COMPETITION SENIORS - Homologuée		
Conditions de jeu	Catégorie d'âge	Classement FFT
Terrain : 16 x 8 m - Hauteur filet : 1,70m (Jeunes, Dames et Mixte) - Hauteur filet : 1,80m (messieurs S et S+45ans : BT 500 et >, recommandé : BT250 et < M. S et S+) Balle : molle - orange stage 2 Seniors Messieurs ITF : Filet à 1,80m	Seniors (19 ans et plus) <i>possible d'accepter les U14, U16, U18</i> U12 (BT 25, BT 100, BT100 Mixte et BT 250 : maxi. 3 par an pour ce dernier)	Classement FFT (classement unique seniors et jeunes)

* Possible pour les Surclassements jeunes U10 de jouer en U12 uniquement. Pour les U12 de jouer en U14, U16, et U18 et seniors BT 25, BT 100, BT 100 mixte et BT 250 (maxi. 3 par an pour ce dernier). Et pour les U14 de jouer en U16, U18 ; et en seniors si certificat médical d'un médecin du sport.



LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



En fonction des **formats de jeu** utilisés au cours des compétitions (championnats par paire ou interclubs, et tournois), un joueur ou une joueuse est autorisé(e) à disputer un nombre maximum de matchs par jour incluant toutes les épreuves auxquelles il/elle participe.

90% des matchs sont des TMC, alors que d'autres formules seraient appropriées (poules), afin d'avoir des tableaux cohérents, et respectant la fatigue des joueurs et les rotations sur 1 ou 2 jours de tournois.

- Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 2 terrains minimum** : BT25, BT100, BT100 J. , BT100 Mixte Jeunes et Seniors, BT200 Mixte Seniors, BT250 J et S, la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

Si un joueur s'engage sur **plusieurs épreuves d'un même tournoi** (exemple : DX + DM), le nombre est de **5 matchs maximum par jour, dont 3 matchs en format 4**, et le tournoi est **nécessairement sur 2 jours minimum**.

- Pour les tournois FFT possibles sur **une seule journée avec 1 terrain minimum** : BT25, BT100, BT 100 Jeunes, BT 100 Mixte J et S. **uniquement** la FFT tolère jusqu'à **5 matchs maximum par jour**.

A partir des tournois FFT BT 500, il faudra profiter des 2 jours minimum obligatoire de tournoi pour favoriser le développement du Beach Tennis, en mettant en place des actions de développement en parallèle : portes ouvertes au grand public, épreuves jeunes (BT 100 Jeunes), épreuves découvertes senior (BT 25 et BT 100), épreuves mixtes (BT100 Mixte, BT200 Mixte ou BT100 Jeunes Mixte), plateaux multi matchs U12 , ...



LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Catégories de tournoi FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur <u>une</u> épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match maxi / Jour si engagé.e sur <u>plusieurs</u> épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT 25 sur 1 terrain minimum	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6	5	5 dont 3 au format 4	30'
	Découverte	5	7	15' après 3 matchs consécutifs
FFT BT 100 sur 1 terrain minimum & BT250 sur 2 terrains minimum ⚠ Finale obligatoire au format 4	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6	5	5 dont 3 au format 4	30'
BT100 Jeunes sur 1 terrain minimum & BT250 Jeunes (orga. maxi. 1 par inter régions) sur 2 terrains minimum ⚠ Finale obligatoire au format 4 en U12 /U14 / U16 et U18	4	5	5 dont 3 au format 4	1h
	3*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	5*	5	5 dont 3 au format 4	30'
	6*	5	5 dont 3 au format 4	30'

*Formats 3, 5, 6 voir Découverte sont à utiliser pour les tout petits : 6 / 12 ans

* Le JA peut décider, avec accord écrit des 2 équipes, de réduire légèrement le temps de repos



LES REGLES GENERALES

1.4 Nombres de matchs par jour/ Temps de repos



Catégories de tournoi FFT	Format de jeu	SUR 1 JOUR Nb de Match <u>maxi</u> / Jour si engagé.e sur une épreuve	SUR 2 JOURS Nb de Match maxi / Jour si engagé.e sur plusieurs épreuves	Temps de repos minimum entre chaque match *
FFT BT100 Jeunes Mixte & FFT BT100 Mixte sur 1 terrain minimum	3	5	5	30'
FFT BT200 Mixte sur 2 terrains minimum	3	5	5	30'
FFT BT 500 sur 2 terrains minimum ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 1000 sur 4 terrains minimum ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h
FFT BT 2000 sur 4 terrains minimum ⚠ Tableau principal obligatoire au format 4 sur 2 jours minimum	4	Non autorisé	5 dont 3 au format 4	1h

* Le JA peut décider, avec accord écrit des 2 paires ou équipes, de réduire légèrement le temps de repos.





2. LES TOURNNOIS

LES TOURNOIS

2.1. Présentation



Catégories de tournois ITF ou épreuves FFT	Type d'homologation	Prize Money
ITF BT Sand Séries	ITF	50 000 \$ et +
ITF BT 400	ITF	35 000 - 100 000 \$
ITF BT 200	ITF	15 000 - 24 000 \$
ITF BT 100	ITF	10 000 - 14 000 \$
ITF BT 50	ITF	4 000 - 9 000 \$
ITF BT 10	ITF	0 \$
ITF BT Junior 100	ITF	0 \$
<i>FFT BT2000 « FFT »</i>	FFT	<i>2000€</i>
FFT BT 2000 « clubs »	FFT	1500€ et +
FFT BT 1000	FFT	750 € et +
<i>FFT BT 1000 +45 ans</i>	<i>FFT</i>	<i>300 € et +</i>
FFT BT 500	FFT	251 € et +
<i>FFT BT 400 Mixte</i>	<i>FFT</i>	<i>0 – 400 €</i>
FFT BT 250	FFT	0 - 250 €
FFT BT 200 Mixte	FFT	0 - 200 €
FFT BT 100 / BT 100 Mixte	FFT	0 €
FFT BT 100 Jeune / 100 J. Mixte / 250 J.	FFT	0 €
BT 25	FFT	0 €

- Il existe différentes catégories de tournois définies en fonction des points et du prize money* distribué aux joueurs, ainsi que par l'éventuelle prise en charge par l'organisateur des frais d'hébergement des joueurs en ITF.
- Pour les tournois homologués par la Fédération Internationale de Tennis (ITF), les prize money ITF s'entendent de manière globale, pour l'ensemble des épreuves du Tournoi.
- Pour les tournois homologués par la Fédération Française de Tennis (FFT), attention le prize money FFT s'entend par épreuve.
BT 1000 + 45 ans et BT 400 Mixte : épreuves uniquement proposées par la FFT (non ouvert aux clubs)

Quel que soit le type d'épreuve ou la catégorie d'âge, **les tournois alimentent qu'un seul et même classement Beach Tennis :**

- **Le Classement féminin pour les Dames**
- **Le Classement masculin pour les Messieurs.**

Il n'y a plus de classement jeunes filles et garçons.

***IMPORTANT :** Aucun prize money ne peut être donné lors des épreuves jeunes (uniquement des lots)



LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



La taxe d'homologation est de **30€** pour un tournoi de Beach Tennis FFT et **0€** pour les tournois jeunes, par paire et par équipe.

Les championnats jeunes et seniors n'ont pas de taxe d'homologation.

Pour toutes les compétitions de Beach Tennis, une épreuve est **homologuée** si elle comporte un **minimum de 4 équipes**.

Le Club affilié ou la Structure Habilitée FFT doit saisir sa demande d'homologation (du BT25 au BT500 inclus) unique pour l'ensemble des épreuves du tournoi qu'il organise (**3 épreuves maximum par homologation**), directement dans l'application ADOC. Celle-ci est alors visible par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

Une fois la saisie de l'homologation validée par le club dans ADOC, un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre, qui doit alors valider sa désignation dans l'application Beach Tennis/Padel : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Une fois que le JAT1 ou JAT2 a accepté sa désignation, la Ligue peut valider le tournoi (de BT 25 à BT 500 inclus).

Une fois que l'homologation est validée administrativement, soit par la Ligue, soit par la FFT (pour les ITF, BT1000, BT 1000 +45 ans : 1 métropole, 1 Antilles et 1 Réunion, et BT2000), le tournoi est automatiquement et immédiatement publié sur l'Application Ten'Up (*application web et mobile à télécharger gratuitement*).

A l'issue du tournoi, le JAT saisit les résultats dans un délai de 48h maximum, et clôture l'homologation dans l'application Beach Tennis/Padel. Les résultats remontent alors automatiquement dans les palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du Classement, sur le mois qui suit le tournoi.

● Homologuer un FFT BT 1000 « club » seniors et seniors +45 ans, BT2000 « club » et tous les tournois ITF :

Afin d'harmonisation ces catégories de tournois FFT et ITF, **seule la FFT peut saisir et valider ces tournois, en respectant les quotas définis par territoire et selon la politique sportive ITF en France**. Pour cela, le Club affilié ou la Structure Habilitée FFT doit faire sa demande par mail auprès du service Beach tennis de la FFT, comme pour les tournois ITF. Ainsi, le service Beach tennis s'assure qu'il n'y ait **pas deux gros tournois BT simultanément** (BT 1000, tournoi ITF ou tout autres gros événements de BT FFT ou ITF) **et à – de 450 km** si sur les mêmes dates. + Obligations d'actions de dév. pour les B1000 (ex : tournoi jeunes, BT 25/BT100, tournoi mixte, animation grand public, ...).

Fiche d'homologation interactive FFT BT 1000 : <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/organiser-un-tournoi-de-beach-tennis>



LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



- Des droits d'homologations ITF sont à payer par les organisateurs de tournois. Leurs montants sont définis en fonction des prize money (= catégorie du tournoi ITF).
 - **Les tournois ITF doivent également être homologués FFT, afin que leurs résultats soient pris en compte pour le classement FFT.** *La saisie de l'homologation des tournois ITF dans la base Administrative fédérale sera effectuée par le Siège (pas de droit d'homologation FFT pour l'organisateur du tournoi).* **Les résultats des Tournois ITF doivent également être enregistrés par le Juge-Arbitre dans l'application fédérale Beach/Padel.**
 - Si le club ne respecte pas un délai d'homologation, seule la FFT selon le cas, pourra alors accepter - ou non - de saisir l'homologation hors délai, d'un tournoi FFT seulement, directement au sein de la base fédérale.
- Quant aux tournois internationaux de BT hors délai, c'est l'ITF qui décide de ne pas valider un tournoi, si l'application form n'est pas envoyée dans le délai d'homologation imparti.
- **Pour les championnats régionaux et départementaux, et les championnats interclubs par équipes**, c'est le même principe que pour les tournois, cependant c'est la Ligue ou le Comité qui saisit directement l'homologation sur l'admin. FFT.

Les Championnats Régionaux sont valorisés en catégorie BT 250 (si < à 8 équipes) ou BT 500 (si > ou = à 8 équipes).

Les Phases départementales (qualificatives ou non, selon le règlement de la Ligue concernée) aux Championnats Régionaux sont valorisées en catégorie BT 100.

Les championnats interclubs par équipe sont valorisés en catégorie BT 100, 250, 500, 1000 ou 2000 selon la phase de avec **+1** dans le nombre de matchs pris en compte dans le calcul du classement. (soit **8 + 1** pour le calcul du classement BT pour les personnes ayant participer aux matchs par équipe, avec les 8 meilleurs résultats de tournois + 1 avec les points attribués en fonction de votre classement à l'issue de vos matchs par équipe).

Pour les épreuves par équipes, il est possible de saisir une paire avec un seul joueur pour les équipes disposant d'un nombre impair de participants au terme de la compétition (l'application ne sera pas bloquante).

A noter qu'il n'existe aucune restriction de classement pour participer à ces Championnats (départementaux ou régionaux) qualificatifs au Championnat de France par paire ou interclubs.

Il suffit de respecter les critères d'âge requis par catégorie (jeunes et seniors).



LES TOURNOIS

2.2 Droits et délais d'homologation



Catégories de tournois ITF ou épreuves FFT	Délais <u>minimum</u> d'homologations * ITF et FFT	Saisie d'homologation	Droits d'homologations ITF (année civile 2024)	Droits d'homologations FFT (année sportive 2024)
ITF BT Sand Séries	6 mois	FFT	1 380 €	-
ITF BT 400	10 semaines	FFT	1 380 €	-
ITF BT 200	8 semaines	FFT	690 €	-
ITF BT 100	8 semaines	FFT	550 €	-
ITF BT 50	6 semaines	FFT	275 €	-
ITF BT 10	X	X	Depuis le 1 ^{er} oct. 2024, plus d'homologation possible en France	X
ITF BT Junior 100	6 semaines	FFT	140 €	-
FFT BT 2000 « FFT » / « Club »	2 mois	FFT	-	30 €
FFT BT 1000 S et S +45 « FFT » / « Club »	2 mois	FFT	-	30 €
FFT BT 500	1 mois	Ligue	-	30 €
FFT BT 250	1 mois	Ligue	-	30 €
FFT BT 200 Mixte	3 semaines	Ligue	-	30 €
FFT BT 100 J. / BT 100 J. Mixte (= illimité) BT 250 J. (= maxi. 1 par inter régions)	3 semaines	Ligue	-	0 €
FFT BT 100 / BT 100 Mixte	15 jours	Ligue	-	30 €
BT 25	15 jours	Ligue	-	30 €

* Prévoir un delta supplémentaire, d'au moins deux semaines en plus des délais de traitement, si toutefois les informations sur le document FFT ou ITF à remplir ne convenaient pas.



LES TOURNOIS

2.3 Droits d'inscription des paires



Le montant des droits d'inscription par paire est soumis à un maximum, dont le montant est défini en fonction du prize money du tournoi.

Catégories de tournois ITF ou d'épreuves FFT	Droits d'inscription maximum (par paire)
ITF BT Sand Séries	150 \$ *
ITF BT 400	150 \$ *
ITF BT 200	100 \$ *
ITF BT 100	100 \$ *
ITF BT 50	70 \$ *
<i>ITF BT 10</i>	<i>70 \$ *</i>
ITF BT Junior 100	25 \$ *
FFT BT 2000	Pas de maximum
FFT BT 1000	Pas de maximum
FFT BT 500	Pas de maximum
FFT BT 250	Pas de maximum
FFT BT 200 Mixte	Pas de maximum
FFT BT 100 Jeunes / FFT BT 100 Jeunes Mixte	Pas de maximum
FFT BT 100 / FFT BT 100 Mixte	Pas de maximum
BT 25	Pas de maximum

* Possibilité de rajouter 20\$ de frais d'inscription par équipe pour des compétitions en indoor.

* Obligation de prendre un IPIN (International Player Identification Number) pour les tournois ITF de Beach tennis : 30 \$





3. ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.1 Homologation



● Selon la catégorie de tournoi FFT, l'homologation doit être effectuée au plus tard entre 15 jours à 2 mois, avant le premier jour du tournoi. Prévoir un delta supplémentaire de 15 jours, avant le premier jour de la compétition pour être dans les délais si il y avait quelques informations administratives incomplètes transmissent par le club organisateur.

Seules les BT 1000 « clubs » et BT 2000 « clubs » sont homologables uniquement par la FFT (fiche homologation interactive à retourner par mail au service BT de la FFT) **tout comme les épreuves fédérales FFT BT 1000 Jeunes et + 45 ans, et BT 2000** (Open de France BT Seniors, Chpts de France BT Seniors, ...).

● Les homologations BT 500 et en dessous doivent être effectuées par le club organisateur dans l'application ADOC. Celles-ci sont alors visibles par la Ligue et par la FFT dans la Base Administrative fédérale.

● Une fois la saisie de l'homologation effectuée par le club ou la FFT (selon la catégorie de tournoi), un mail est automatiquement envoyé au Juge-Arbitre désigné qui doit accepter la prise en charge du tournoi dans l'application FFT de gestion des compétitions de Beach Tennis : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

● Une fois l'acceptation du juge-arbitre effectuée, il faut que vous contactiez votre Ligue pour lui demander de valider administrativement l'homologation du tournoi.

● Une fois l'homologation validée administrativement, le tournoi est automatiquement publié sur le site et l'application gratuite Ten'Up de la FFT : <https://tenup.fft.fr/recherche/tournois>

● A l'issue du Tournoi, le Juge-Arbitre doit saisir les résultats dans un délai maximum de 48h, puis clôturer l'homologation dans l'application Beach Tennis : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>

Les résultats remontent alors automatiquement dans le palmarès des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du classement du mois qui suit la clôture de l'épreuve par le JA. Ex : épreuve clôturée en mars, les points compteront pour le calcul du classement d'avril.

En cas d'erreur de saisie, le JAT pourra déclôturer de lui-même l'homologation concernée via l'appli. dédiée (JA padel/Beach FFT), corriger l'erreur, puis reclôturer le tournoi. Il n'est plus nécessaire de contacter la ligue ou la FFT. La correction sera effective lors du calcul de classement suivant (cf. chapitre « Classement »).



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.2 Les épreuves et les catégories d'âge



- Il existe plusieurs catégories de tournois FFT BT, et trois types d'épreuves :

Double Dame (DD), Double Messieurs (DM) et Double Mixte (DX)

- Il existe trois catégories d'âge : Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans (cf. diapo 10 – année de naissance / cat. d'âge),

Il est recommandé aux clubs qui organisent des compétitions Seniors et Seniors +, d'organiser également des épreuves jeunes, dans le but de promouvoir et développer le Beach Tennis. Pour les tournois BT1000 « clubs », il est obligatoire de répondre au cahier des charges de la FFT et de proposer des actions de développement en parallèle afin de pouvoir valider un BT1000 pour un club.

- Les épreuves **Seniors** : ouvertes aux catégories d'âge 19 ans ou supérieures
- Les épreuves **Seniors +45 ans** : ouvertes aux catégories d'âge 45 ans et supérieures
- Les épreuves **Jeunes** : ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 11 ans à 18 ans inclus. Les Jeunes de 10 ans et moins (U10 et U8) n'ont pas de tournois homologués; ils peuvent faire des journées, ½ journée ou week-end sous forme de plateaux multi-matches ludique et sportive (niveau pédagogique Jaune). Toutefois, les U10 peuvent jouer en tournoi jeune homologué mais U12 uniquement.

Pour les surclassement jeunes en catégorie d'âge supérieures, se référer pour le cadre au chapitre du Guide de la compétition Beach tennis FFT « **LES REGLES GENERALES - 1.1 Règles de participation** » - en slide 7

- **Les dames sont autorisées à participer à certains tournois messieurs** (FFT BT 25 et FFT BT 100). Les quelques paires de mixte ou 100% dames sont possibles (pas plus que la moitié de l'effectif total), **avec respect des classements maximum autorisés dames et messieurs.**

- **FFT BT 25** : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maximum N°600 et > et Dames : maximum N°250 et >**
- **FFT BT 100** : Cut de classement par joueur : **Messieurs : maximum N°200 et > et Dames : maximum N°150 et >**

Compte tenu de la possibilité pour les dames de participer à certaines épreuves messieurs, ces épreuves messieurs (avec paire mixte) impactent les classements dames et messieurs.

- Les résultats des épreuves **Open** de Double Mixte Jeunes et Seniors comptent également pour le calcul du classement (BT 200 Mixte, BT 100 Mixte J et BT 100 Mixte avec respect des cuts de classement pour cette dernière).



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.3 Exigences minimum par catégorie



Chaque tournoi doit être juge-arbitré par un JAT de niveau 1 ou 2 minimum, selon les catégories de tournoi et doit être physiquement présent pendant toute la durée du tournoi. Pour les BT1000, un JAT3 minimum est demandé.

Le JAT peut participer à l'épreuve du tournoi qu'il juge-arbitre, à l'exception des BT1000 à BT2000. Lorsqu'il prend lui-même part, en tant que joueur, au tournoi dont il a la responsabilité, il doit désigner un JAT suppléant, chargé d'assurer le bon déroulement du tournoi pendant la durée de sa/ses partie(s).

Depuis le 9 janvier 2024, toutes les épreuves ITF et les tournois FFT BT500 et + seront soumis rétroactivement à un **coefficient multiplicateur de pondération**, correspondant au nombre d'équipes ayant réellement participé à l'épreuve :

- Multiplié par 0,60 de 4 à 8 équipes
- Multiplié par 0,70 de 9 à 12 équipes
- Multiplié par 0,80 de 13 à 15 équipes
- Multiplié par 1 de 16 équipes et plus

Attention : Si une épreuve a moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu, mais ne sera pas homologuée.

Si un Prize money a été annoncé, il devra intégralement être distribué, et ce quel que soit le nombre de paires participantes (sauf si le tournoi n'a pu aller jusqu'à son terme).

Pour tous les types de tournois, les matchs de classement sont obligatoires : **chaque paire** doit avoir, au **minimum 3 matchs programmés**. Les matchs de classement peuvent se jouer en format court. C'est le JAT qui décidera du format utilisé.

Pour les BT1000 et plus, il est obligatoire de mettre à disposition des joueurs un kinésithérapeute (ostéopathe non valable). De même, un médecin ou un dispositif d'urgence doit être joignable rapidement.

Pour les BT1000 et BT2000 « clubs », des cahiers des charges spécifiques FFT sont fournis aux clubs concernés.

Pour les BT250 Jeunes U14/U18 : 1 maximum par inter régions + ceux proposés par la FFT (Summer BT Tour et interclubs par équipe)



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (Homologués)

3.4 Cahier des charges Jeunes (U12/U14/U16/U18), Seniors, Seniors +45



TOURNOIS	BT 25	BT 100 / 100 Mixte Jeunes et Seniors	BT 200 Mixte*	BT 250 BT250 J (1 / inter région)	BT 500 2 jours minimum	BT 1000 2 jours minimum	BT 2000 2 jours minimum
Prize Money	0 € / + Lots	0 € / + Lots	0 - 200 € / + Lots	0 - 250 € / + Lots 0 € / + Lots (jeunes)	251 € et + / + Lots	750 € et + / +Lots +45 ans: 300€ et + /lots	1000€ et +/lots (clubs) 2000 € /+lots (FFT)
Délais Homologation	2 semaines minimum	2 semaines minimum	3 semaines minimum	4 semaines minimum	4 semaines minimum	45 jours minimum	45 jours minimum
Qualification JA Principal	JAT1 minimum	JAT1 minimum	JAT1 minimum	JAT1 minimum*	JAT2 minimum*	JAT3 minimum Ou JAT2 en formation JAT3 (non joueur)	JAT3 minimum (non joueur)
JA Adjoint	-	-	1 superviseur de terrains conseillé	1 JAT (si JAT principal joueur)	1 JAT (si JAT principal joueur) ou 1 superviseur recommandé (si JAT principal non joueur)	1 JAT et/ou 1 superviseur de terrain obligatoire	JAT2 minimum (non joueur)
Kiné	-	-	-	-	Conseillé	1	1
Nb Terrains mini.	1	1	2	2	2	4	4
Zone 6 mètres DM et DG U18	Choix de l'organisateur	Choix de l'organisateur	X	Choix de l'organisateur	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Cut Classement	Messieurs: max 600 Dames: max. 250	Messieurs: max 200 Dames: max 150 Jeunes: Open	Open	Open	Open	Open	Open
Formule sportive <i>tableau à départ en ligne, poules + tableau,...</i>	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Format de jeu	Découverte, 3, 4, 5 ou 6	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire : 4 Mixte : 3 obligatoire	3	3, 4, 5 ou 6 Finale obligatoire 4	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: 4 obligatoire	3, 4, 5 ou 6 Tableau Final: 4 obligatoire
Balles tableau principal	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain 3 / match, dès ½ F	3 / terrain 3 / match, dès ¼ F	3 / match	3 / match
Nbre de match / j.	5 maxi.	5 maxi.	5 maxi.	5 maxi.	3 maxi.	3 maxi.	3 maxi.
Durée minimum	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour	2 jours	2 jours	2 jours

* Pour les BT250 et BT500 : si le JAT principal est joueur, prévoir obligatoirement un JAT adjoint.

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT (Non homologué)

3.4 Cahier des charges Jeunes U10 – journée multi matchs



TOURNOIS Journée Multi matchs	U10 Non homologué
Prize Money	0 € / + Lots
Délais Homologation	Pas d'homologation possible
Qualification Juge-Arbitre	JAT1 minimum
Nb Terrain minimum 7x14m / Filet ht 1,50m)	1
Cut Classement	Open
Formule sportive <i>tableau à départ en ligne, poules + tableau,...</i>	Libre
Format de jeu	Découverte, 3, 4, 5 ou 6 Matches classement : Découverte, 3, 4, 5 ou 6
Balles	3 / terrain
Nombre de match / jour	5 maxi.
Durée minimum	1 jour

- Possibilité de surclassement jeunes U10, pour jouer des tournois homologués en U12 uniquement

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

3.5 Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money de l'épreuve.

Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine.

- Le **prize money doit être strictement identique selon les épreuves seniors féminine et masculine (parité sportive)**. Le montant du prize money de chaque épreuve déterminera sa catégorie et son barème de points (idéalement pourcentage de répartition entre la 1^{ère} et 4^{ème} place comme suit). **Nous recommandons également de différencier le prize money pour les places 3 et 4.**

- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves Jeunes, uniquement des lots.

Tournois FFT					
Exemples de répartitions des prix					
Epreuve Féminine de catégorie FFT BT 500 (prize money : 251 € et +)		600 € de prize money (prix par équipe)	Epreuve Masculine de catégorie FFT BT 250 (prize money : 0 à 250 €)		250 € de prize money (prix par équipe)
Equipe Vainqueur	50 %	300 €	Equipe Vainqueur	50 %	125 €
Equipe Finaliste	30 %	180 €	Equipe Finaliste	30 %	75 €
Equipes Demi-finalistes (3 ^{ème})	12 %	72 €	Equipes Demi-finaliste (3 ^{ème} et 4 ^{ème})	12 %	30 €
Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	48 €	Equipes Demi-finalistes (4 ^{ème})	8 %	20 €
Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-	Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-





4. ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.1 Général



- L'organisation d'un tournoi ITF impose aux organisateurs de respecter les règlements et le cahier des charges des tournois ITF, disponibles sur le site de l'ITF : <https://www.itftennis.com/en/about-us/governance/rules-and-regulations/?type=tour-regulations>

Tous les tournois ITF BT Messieurs et U18 Garçons ont un filet à 1,80m de hauteur et une zone de 6m côté serveur.

Pour les dames, le filet est à 1,70m.

- Il existe plusieurs catégories de tournois ITF, elles sont détaillées dans le chapitre « Les tournois » de ce guide de la compétition BT FFT. Depuis le 1^{er} janvier 2024, toutes les épreuves FFT et ITF seront soumis à un **coefficient multiplicateur de pondération**, correspondant au nombre d'équipes participantes à l'épreuve :

- Multiplié par 0,60 de 4 à 8 équipes
- Multiplié par 0,70 de 9 à 12 équipes
- Multiplié par 0,80 de 13 à 15 équipes
- Multiplié par 1 de 16 équipes et plus

- **IPIN** : Tous les joueurs ont besoin d'un International Player Identification Number pour participer aux tournois ITF Beach Tennis Seniors (pas pour les ITF Junior). L'attribution d'un IPIN Beach tennis peut se faire que si le joueur a atteint 14 ans au 31 décembre de l'année en cours. Si un joueur atteint 14 ans après cette date, il ne pourra pas sélectionner Beach Tennis comme circuit sur IPIN tout au long de l'année qui suit le 31 décembre.

- Les **dates limites d'inscription et de retrait sont de 11 et 4 jours** respectivement à 14h00 GMT, avant le lundi de la semaine du tournoi.

- Il est possible de rajouter des options « bundles » aux tournois ITF BT100 et supérieurs uniquement, afin d'offrir plus de points aux joueurs pour leur Classement ITF. Un onglet « Bundle Requirements » est à remplir sur l'Application Form ITF :

- **Hospitalités (+H)** : Lorsque l'hospitalité, avec le petit déjeuner inclus, est ajoutée aux paires 5-8, en plus des paires 1-4 dames et messieurs (déjà couvertes par les exigences minimales : 1j avant le Main Draw – hospitalité jusqu'au lendemain de l'élimination de la paire du tournoi), celle-ci est donc entendue pour les 8 équipes dames et 8 équipes messieurs, qui doit être prolongée et offerte jusqu'au lendemain du dernier jour du tournoi.
- **Officiels (+O)** : Tous les matchs à partir des quarts de finale devront être arbitrés par des officiels nationaux, avec 2 juges de lignes sur les court 1 et 2, ainsi que des ramasseurs sur tous les courts.
- **Streaming et TV (+T)** : TV et streaming (minimum 3 caméras HD) sur le court central avec live scoring. Transmettre avec le fact sheet et l'application form le schéma de positionnement des caméras sur le court, accompagné d'un écrit de quelques lignes attestant de la connaissance des exigences demandées par l'ITF sur les droits TV et streaming.



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.2 Homologation



• Les demandes d'homologation et de dépôt de candidature pour un tournoi ITF doivent toujours passer par la FFT (*aucune demande d'homologation ne doit être envoyée directement à l'ITF*). Elles doivent être effectuées au plus tard :

- **10 semaines minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 400
- **8 semaines minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 100 et BT 200
- **6 semaines minimum** avant le lundi de la semaine du tournoi pour les catégories ITF BT 10, ITF BT 50 et ITF BT 100 Junior

Prévoir un delta supplémentaire, pour le traitement de votre demande par la FFT (service BT et arbitrage) si toutefois votre document (application form) pour l'ITF ne serait pas correctement conformes aux attentes de l'ITF, afin d'éviter que votre tournoi ne soit pas validé par l'ITF. Alors n'attendez pas, plus tôt elles sont demandées, plus tôt votre évènement sera publié sur le site de l'ITF et dans le Ten'Up de la FFT, après validation du tournoi par le JA et par la FFT sur l'admin. FFT.

• Lors de la demande d'homologation, vous devez envoyer par mail au service Beach tennis de la FFT:

L'Application Form au format Excel, avec l'onglet Tax et Currency rempli. **L'application Form doit être impérativement datée et signée en fin de document (partie de droite).**

L'ITF modifiant régulièrement ses formulaires, il est important de vérifier auprès du service Beach tennis que vous utilisez le bon formulaire ITF.

• **Le Juge Arbitre doit obligatoirement utiliser le « Tournament Planner » (logiciel ITF).**

• Tous les tournois ITF, organisés en France, sont également à homologuer FFT, afin que les résultats soient pris en compte pour le calcul du classement FFT BT. Cependant, vous n'avez pas à effectuer l'homologation FFT, c'est la FFT qui s'en chargera.

En revanche, le Juge-Arbitre devra impérativement (au-delà de la saisie sur TP de l'ITF):

- Saisir les résultats du Tournoi ITF au sein de l'application Beach : <https://beachpadel.app.fft.fr/beachja/logout/>
- Envoyer les tableaux et le « Referee report » dès la fin du tournoi à l'ITF.

IMPORTANT :

- Si le JAT de l'épreuve ITF BT ne trouve pas certains joueurs étrangers, dans l'application FFT JA Beach/padel, il faudra qu'il envoie par mail au service BT de la FFT la liste de ces joueurs et joueuses en précisant dans cet ordre NOM, PRENOM + NATIONALITE (en 3 lettres) dans un tableau Excel

- Les matchs de classement en ITF ne sont pas obligatoires dans les règles, même si le tournoi est réalisé sur le sol français et compte pour le classement français. Sans match de classement, alors l'équipe se classe au rang le plus bas. Toutefois depuis 2021, il y a pour les tournois ITF des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante.



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.3 Exigences minimum par catégorie



Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 50 4 000 – 9 000\$	ITF BT 10 0 \$
Nombre de terrains pour la compétition* + Terrain d'entraînement permanent	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum + Terrain d'entraînement permanent mini. 1 pour 16 équipes et 2 pour 32 équipes	4 minimum	Plus aucun ITF BT10 ne pourra être organisé sur l'ensemble des territoires français
Nombre de match par jour maximum	2	2	2	2	4	
Nombre de balles neuves minimum par match (qualif. et tableau principal) *	4	4	4	2	2	
Qualification JA	Badge argent + 1 adjoint B. Blanc	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	
Tableau principal <i>*nbre d'équipes mini obligatoire</i>	32	32	32	32	16*	
Arbitres de chaise	pour tous les matchs du tableau principal	à partir des 1/4 de finales	à partir des 1/4 de finales	à partir des 1/2 finales	A la discrétion de l'Organisateur	
Superviseurs terrains	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	recommandé pour le tableau principal	A la discrétion de l'Organisateur	
Juges de Lignes	obligatoire à partir des 1/4 de finales	recommandé	recommandé	A la discrétion de l'Organisateur	A la discrétion de l'Organisateur	
Hospitalité <u>Pour les meilleures équipes</u>	8 équipes dames 8 équipes messieurs	4 équipes dames 4 équipes messieurs	4 équipes dames 4 équipes messieurs	4 équipes dames 4 équipes messieurs	-	

* Le nombre de terrains pour la compétition dépend du nombre de paires engagées et de la catégorie de tournoi. Des terrains d'entraînement hors site de la compétition peuvent être proposés, mais l'organisateur devra proposer un service de navettes le cas échéant.



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.4 Répartition des gains



- La répartition des gains (par paire) est définie selon le prize money du tournoi et selon la performance de chaque équipe.
- Sur les tournois ITF le prize money indiqué est fixe et définitif. Le taux de conversion est celui déclaré sur l'Application Form.
Si vous avez choisi de payer le prize money dans une autre devise que le \$ (en € le plus souvent), veuillez insérer le taux de change en utilisant le site web suivant <https://www.xe.com/> (utilisé par l'ITF également), pour calculer la répartition du prize money dans la monnaie choisie (en € pour la France).
- Sur les tournois ITF, **le montant total du prize money concerne les épreuves seniors féminine et masculine**. Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine (cf. tableau ci-dessous à multiplier par deux pour les 2 tableaux)
- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves jeunes.

Tournois ITF	ITF BT Sand Series 50 000 \$ et +	BT 400 35 000 – 100 000 \$	BT 200 15 000 – 24 000 \$	BT 100 10 000 – 14 000 \$	BT 50 4 000 – 9 000 \$	Répartition en % du prize money total
Vainqueur	10 000 \$ et +	7 000 - 20 000 \$	3 000 - 4 800 \$	2 000 - 2 800 \$	800 - 1800 \$	20 %
Finaliste	6 000 \$ et +	4 200 – 12 000 \$	1 800 - 2 880 \$	1 200 - 1680 \$	480 - 1080 \$	12 %
Demi-finaliste	2 500 \$ et +	1 750 – 5 000 \$	750 - 1200 \$	500 - 700 \$	200 - 450 \$	5%
Quart de finaliste	1 000 \$ et +	700 – 2 000 \$	300 - 480 \$	200 - 280 \$	80 - 180 \$	2%



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

4.5 Aides financières FFT



La demande d'organisation d'un ITF BT50 et + doit être faite obligatoirement auprès du service Beach tennis de la FFT. Après validation des dates et du lieu, le club recevra des codes de connexion pour remplir en ligne l'application form de l'ITF.

Celle-ci devra être remplie sans indiquer le JAT (referee), mais uniquement TBC (To Be Confirmed), car c'est le service arbitrage de la FFT qui désigne systématiquement le JA.

L'ensemble des JAT est nommé par le service arbitrage de la FFT du BT50 au BT Sand Series et indemnisé par le service Beach tennis de la FFT.

Le service Beach tennis prendra en charge les indemnités journalières du JAT principal : 1 jour de préparation + les 2 ou 3 jours de tournois selon le cas, ainsi que ses frais de déplacement.

Le club aura donc à sa charge l'hébergement et les repas du JAT principal + les navettes A/R entre le site de la compétition et l'aéroport ou la gare selon le cas.

Par ailleurs, seuls les tournois ITF **du BT100 au BT Sand Series** peuvent bénéficier d'une aide financière du service Beach tennis de la FFT, sous réserve que le budget du service Beach tennis le permette et que celui-ci soit validé par le Comex de la FFT.

Cette aide est à allouer à la prise en charge d'une partie consacrée à l'organisation du tournoi (achat de matériel sportif, supports de com sur site, autres que les dépenses liées à l'arbitrage).

Une demande officielle d'aide financière est à faire par mail au service BT de la FFT, en précisant la catégorie du tournoi ainsi que les dates de celui-ci et en respectant les délais d'homologation des ITF - **Il n'y a pas de validation systématique (études dossier, calendrier, ...)**

Le Service Beach Tennis de la FFT reviendra dès que possible auprès du club, afin de savoir si une aide financière est accordée.

IMPORTANT : Il n'y a qu'une aide financière FFT par club et par année sportive, pour l'organisation d'un tournoi ITF de Beach tennis.





5. LE CLASSEMENT FFT

LE CLASSEMENT FFT

5.1 Introduction



- Le classement FFT de Beach Tennis est calculé et publié chaque premier mardi de chaque mois.

Il est calculé chaque mois, et prend en compte les résultats des tournois dont la date de fin est comprise dans les 12 mois précédents.

Exemple : le classement de juin 2024, publié le premier mardi de chaque mois, a pris en compte les résultats enregistrés par les JAT de tous les tournois dont la date de fin était comprise entre le 1er juin 2023 et le 4 juin 2024 (prise en compte du week-end avant le calcul du classement).

- Le Classement FFT prend en compte les 8 meilleurs résultats de chaque compétiteur au cours des 12 derniers mois.

Possibilité de prendre en compte **une victoire supplémentaire (8+1)** si la personne a participé à des **Championnats interclubs par équipe de BT** et qui correspondra aux points obtenus à l'issue du classement de l'équipe selon la phase de compétition des championnats interclubs par équipes (selon la phase de compétition : BT100 et +).

Détails ici : <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/matches-par-equipes>

- Les résultats des épreuves de Double Mixte Jeunes (BT 100 Jeunes) et Seniors (FFT BT 100 et BT 200) sont pris en compte pour le calcul du classement féminin et masculin. Il n'y a pas de classement mixte. Idem pour les épreuves +45ans (BT 25 à BT250 maximum).

- Le classement de Beach Tennis est consultable sur le site de la FFT :

<https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/le-classement-beach-tennis>

- Le classement à prendre en compte est - si possible - le dernier classement publié (à la discrétion du Juge-Arbitre). Si un classement FFT est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier classement BT publié, ou non.



LE CLASSEMENT FFT

5.2 Répartition des points FFT



Les **catégories de tournois FFT BT 2000 et FFT BT 400 Mixte** sont **exclusivement réservées à la FFT pour ses épreuves fédérales** (Chpts de France BT seniors, Summer BT Tour seniors ou Open de France BT seniors).

Toutefois, depuis la saison sportive 2025 est proposé le BT2000 « club » avec un cahier des charges FFT à respecter et étude du dossier par le service Beach tennis FFT avant toute homologation par la FFT (minimum à faire 2 mois avant la compétition).

Les **tournois FFT BT 1000 +45 ans** sont autorisés avec comme suit : 1 en métropole (Open de France de BT - FFT), 1 aux Antilles et 1 à la Réunion sont autorisés. Les homologations se font **obligatoirement** au niveau de la FFT et non de la ligue (cf. fiche homologation BT 1000 à utiliser et à envoyer au service FFT BT).

- Il existe plusieurs catégories de tournois ITF, elles sont détaillées dans le chapitre « Les tournois » de ce document.

Depuis le 1^{er} octobre 2024, certaines épreuves FFT jeunes sont soumises à un **coefficient multiplicateur de pondération « jeunes »**, correspondant au nombre d'équipes participantes à l'épreuve, mais aussi en fonction de la catégorie d'âge et du type de compétition :

- Multiplié par 0,70 de 4 à 8 équipes
- Multiplié par 1 à partir de 9 équipes et plus



LE CLASSEMENT FFT

5.2 Répartition des points FFT



Coefficient multiplicateur de pondération pour les tournois et compétitions fédérales jeunes :

		BT 100 Jeunes		BT 250 Jeunes (maxi. 1 tournoi par inter régions)		BT 500 Jeunes Compétition fédérale uniquement		BT1000 Jeunes Compétition fédérale uniquement
		U14	U18	U14	U18	U14	U18	U18
Coefficient multiplicateur de pondération <u>jeunes</u>	Tournois	X	X	coef. de pondération jeunes	X			
	Compétitions Fédérales			Chpts Régionaux X ----- coef. de pondération jeunes : Interclubs régions par équipes	Chpts Régionaux X ----- coef. de pondération jeunes : Interclubs régions par équipes	Chpts de France X ----- coef. de pondération jeunes : Interclubs inter régions par équipes Open de France	coef. de pondération jeunes : Interclubs inter régions par équipes	Chpts de France X ----- coef. de pondération jeunes : Open de France



LE CLASSEMENT FFT

5.2 Répartition des points FFT



Tournois FFT Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans / Championnats par paire et interclubs

	Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 25 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte BT 100 J. BT 100 J. Mixte 0 € Championnats Départementaux par paire Jeunes, Seniors, +45 Interclubs Jeunes et Seniors	FFT BT 200 Mixte 0 – 200 €	FFT BT 250 0 - 250 € Chpts Régionaux par paire Jeunes, Seniors, +45 Chpts Interclubs Régionaux Jeunes et Seniors	FFT BT 500 251 € et + Chpts de France Jeunes U14 Chpts Interclubs Inter régions Jeunes et Seniors Open de France Jeunes U14	FFT BT 1000 750 € et + BT 1000 + 45 ans 300 € et + Chpts de France Seniors +45 et U18 Open de France +45 et U18	FFT BT 2000 1000 € et + (club) 2000 € et + (FFT) Chpts de France Seniors Open de France Seniors
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	25	100	200	250	500	1000	2000
FINALISTE	2	22	75	150	175	350	700	1400
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	21	65	130	140	270	540	1080
1/2 FINALISTE	4	20	55	110	105	210	420	840
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	19	47	95	88	175	350	700
	6	18	45	85	76	150	300	600
	7	17	40	80	65	130	260	520
1/4 DE FINALISTE	8	16	35	70	52	105	210	420
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	15	32	65	47	95	190	380
	10	14	30	60	43	87	175	350
	11	13	28	55	40	82	165	330
	12	12	27	52	35	75	150	300
	13	11	25	50	33	70	140	280
	14	10	24	48	30	65	130	260
	15	9	23	46	27	60	120	240
1/8è DE FINALISTE	16	8	21	42	23	52	105	210



LE CLASSEMENT FFT

5.2 Répartition des points FFT



Tournois FFT Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans / Championnats par paire et interclubs

	Catégori es d'épreuv es FFT	FFT BT 25 0 €	FFT BT 100 BT 100 Mixte BT 100 J. BT 100 J. Mixte 0 € Championnats Départementaux par paire Jeunes, Seniors, +45 Interclubs Jeunes et Seniors	FFT BT 200 Mixte 0 – 200 €	FFT BT 250 0 - 250 € Chpts Régionaux par paire Jeunes, Seniors, +45 Chpts Interclubs Régionaux Jeunes et Seniors	FFT BT 500 251 € et + Chpts de France Jeunes U14 Chpts Interclubs Inter régions Jeunes et Seniors Open de France Jeunes U14	FFT BT 1000 750 € et + BT 1000 + 45 ans 300 € et + Chpts de France Seniors +45 et U18 Open de France +45 et U18	FFT BT 2000 1000 € et + (club) 2000 € et + (FFT) Chpts de France Seniors Open de France Seniors
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point	Point
Si matchs de classement uniquement	17	7	20	40	22	47	95	190
	18	6	19	38	21	45	90	180
	19	5	17	34	20	42	85	170
	20	4	16	32	19	40	80	160
	21	3	15	30	17	37	75	150
	22	2	14	28	16	35	72	145
	23	1	13	26	15	34	70	140
	24	1	12	24	14	33	69	135
	25	1	10	20	13	32	65	130
	26	1	9	18	12	30	64	128
	27	1	8	16	11	29	62	125
	28	1	7	14	10	28	60	120
	29	1	6	12	8	27	57	115
	30	1	5	10	7	25	55	110
	31	1	4	8	6	24	52	105
1/16è DE FINALISTE	32	1	3	6	5	23	50	100
1/32è de Finaliste	33 et plus	1	2	4	4	10	20	40

LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points ITF



Tournois ITF en France

	Catégories d'épreuves ITF	ITF BT 10 0 \$	ITF BT 50 4 000 – 9 000 \$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT Sand Séries 50 000\$ et +
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	500	1000	2000	2 500	3 000	3 500
FINALISTE	2	350	700	1400	1 750	2 100	2 450
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	270	540	1080	1350	1620	1890
1/2 FINALISTE	4	210	420	840	1050	1 260	1 470
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	175	350	700	875	1 050	1 225
	6	150	300	600	750	900	1 050
	7	130	260	520	650	780	910
1/4 DE FINALISTE	8	105	210	420	525	630	735
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	95	190	380	475	570	665
	10	87	175	350	437	525	612
	11	82	165	330	412	495	577
	12	75	150	300	375	450	525
	13	70	140	280	350	420	490
	14	65	130	260	325	390	455
	15	60	120	240	300	360	420
1/8è DE FINALISTE	16	52	105	210	262	315	367

Depuis 2021, les tournois ITF proposent des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante.

De plus, afin d'encourager la participation des joueurs, le comité de l'ITF a approuvé des tirages au sort plus petits (un tirage au sort de 8 joueurs est autorisé).



LE CLASSEMENT FFT

5.3 Répartition des points ITF



Tournois ITF en France (nouveaux barèmes ITF BT 100 et +)

	Catégories d'épreuves ITF	ITF BT 10 0 \$	ITF BT 50 4 000 – 9 000 \$	ITF BT 100 10 000 – 14 000\$	ITF BT 200 15 000 – 24 000\$	ITF BT 400 35 000 – 100 000\$	ITF BT Sand Séries 50 000\$ et +
	Rang	Point	Point	Point	Point	Point	Point
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	47	95	190	237	285	332
	18	45	90	180	225	270	315
	19	42	85	170	212	255	297
	20	40	80	160	200	240	280
	21	37	75	150	187	225	262
	22	35	72	145	180	217	252
	23	34	70	140	174	210	244
	24	33	69	135	168	204	237
	25	32	65	130	162	195	227
	26	30	64	128	158	192	222
	27	29	62	125	154	187	216
	28	28	60	120	148	180	208
	29	27	57	115	142	172	199
	30	25	55	110	135	165	190
	31	24	52	105	129	157	181
1/16è DE FINALISTE	32	23	50	100	123	150	173
1/32è de Finaliste	<i>33 et plus</i>	10	20	40	50	60	70

Au calcul du classement de janvier 2024 : Mise en place rétroactive, des nouveaux barèmes de points des tournois ITF et FFT, ainsi que des coefficients de pondération correspondants pour tous les tournois ITF et les tournois BT 500 et +.

Depuis 2021, les tournois ITF proposent des points de classement pour les tours de qualification et une augmentation des points attribués dans les épreuves de consolante. De plus, afin d'encourager la participation des joueurs, le comité de l'ITF a approuvé des tirages au sort plus petits (un tirage au sort de 8 joueurs est autorisé).



LE CLASSEMENT FFT

5.4 Gestion des WO et Blocage classement



Gestion des WO :

En cas de défaite(s) par WO en Poule, les joueurs de la paire marqueront les points du rang final obtenu au sein de leur poule.
Si une paire ne dispute aucun match (poule ou tableau), elle ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.

Art. 212 – RS de la FFT :

En cas de défaite par WO, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour de la compétition considéré. Ils marqueront les points du tour précédent.

En cas de WO dès leur premier match, les joueurs de l'équipe ayant déclaré WO ne marqueront aucun point sur la compétition

En cas de refus de disputer un match de classement, la paire sera alors classée au dernier rang du tour précédent. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur du tournoi.

Forfait, abandon en TMC

Tout joueur inscrit dans une compétition de Beach tennis a l'obligation de disputer toutes les parties prévues.

En cas de forfait (WO) ou d'abandon et sous réserve que les conditions de santé du joueur le permettent à nouveau, il pourra participer aux matchs suivants dans les tableaux de classement, et/ou les matchs de poules.

La reprise de la compétition sera validée par le kiné de l'épreuve en concertation avec le comité de tournoi et le JA désigné sur l'épreuve. Si il n'y a pas de kiné présent, le comité avec le JA échangeront pour valider ou non la reprise de la compétition dans l'intérêt du compétiteur.

Blocage :

Maternité (Art. 230 – alinéa 2-a)

Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs, peuvent bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse.

Il s'appliquera durant 12 mois, à compter de la fin de la période d'arrêt de 5 mois.

Raisons de santé (Art. 230 – alinéa 2-b)

Les joueurs classés dans le Top 100 français qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.

Pour pouvoir bénéficier de ce blocage, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié à la suite du dernier tournoi disputé par le joueur. Lors de la reprise de compétition, ce joueur bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 5 premiers tournois



LE CLASSEMENT FFT

5.5 Assimilations



Niveau du joueur
(Actuel ou passé)

**Classé ou avoir été au tennis
15 à 3/6**
Assimilation

**Classé ou avoir été au tennis
2/6 à 1^{ère} série**
Assimilation

**Classé ou avoir été au BT
ITF N°1 à 300**
Assimilation

**Avoir été Top 100 au BT
FFT N°1 à 100**
Assimilation

**Etre ou avoir été à haut niveau
au Beach Volley, Badminton...**
Classement présumé

Des assimilations de classement Beach tennis peuvent être délivrées à certains **joueuses et joueurs français et étrangers, âgées de 13 ans et plus**, afin que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.

Ces assimilations peuvent être délivrées sous certaines conditions.

Les joueurs français concernés :

Les joueurs ayant évolué en Equipe de France de Beach Tennis

Les joueurs disposant, ou ayant disposé, d'un classement significatif sur le plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au tennis au minimum 15 au tennis

Les joueurs étrangers concernés :

Les joueurs étrangers disposant d'un classement significatif dans leur pays d'origine

Les joueurs disposant d'un très bon classement au plan international (ranking ITF)

Les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à 15 au tennis en France

Cette assimilation sera donnée en fonction de la grille suivante, et pondérée en tenant compte de leur expérience au Beach tennis, et à la période à laquelle ils ont eu ces titres, palmarès ou classement de tennis ou Beach tennis.

La demande est à faire par mail auprès du service Beach Tennis de la FFT, soit par :

la joueuse ou le joueur concerné, et éligible à cette assimilation,

Un Juge Arbitre de Tournoi en accord avec la personne à assimiler, avant le tournoi

IMPORTANT : Anticiper la demande d'assimilation avant le début d'un tournoi, le temps que la commission assimilation BT étudie la demande et fasse l'assimilation.



LE CLASSEMENT FFT

5.6 Valorisation du circuit ITF BT dans le classement français



Depuis le calcul du classement de mai 2023 :

- **Règles d'intégration au classement FFT des meilleurs joueurs/joueuses français de BT à l'ITF**

- Les Français(es) présent(e)s dans le top 50 ITF BT seront positionné(e)s en haut du classement FFT BT, en fonction de leur ranking ITF.
- Au-delà de la 50^{ème} place ITF, le classement FFT BT prime. Ainsi les français(e)s qui sont classés juste après le dernier joueur du top 50 classé « N FFT », seront donc classés « N FFT +1 », etc...
- Si un joueur/joueuse intègre le top 50 ITF, il/elle intègre automatiquement le haut du classement BT FFT en fonction de son rang ITF dès le calcul du classement BT FFT le mois suivant.
- Si un joueur/joueuse sort du top 50 ITF, il/elle réintègre le classement FFT BT dès le mois suivant et rentre de nouveau dans le calcul de classement déjà mis en place par la FFT, par rapport à son palmarès.
- Les compétiteurs qui bénéficient d'un blocage de classement ne changeront pas de classement FFT BT pendant leur blocage, quel que soit les classements FFT BT attribués aux joueurs français du top 50 ITF. Ainsi, il pourra y avoir 2 joueurs N°3 FFT (exemple : l'un 3eme français au top 50 ITF - soit 3eme FFT - et l'autre bloqué N°3 FFT au moment de sa blessure).

Ce mode de calcul, mis en place pour notre élite de Beach tennis permettra un classement FFT BT plus cohérent et révélateur du niveau de jeu réel de nos joueurs et joueuses de Beach tennis.





6. LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.1 Mode de qualification



Les Championnats Régionaux de Beach Tennis Jeunes, Seniors et Seniors + 45 ans sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence précise la mention « Compétition autorisée »,
- faisant partie des catégories **U14 (13/14 ans) et U18 (15 à 18 ans) pour les jeunes, ou 19 ans et supérieures pour les seniors et seniors +45 ans**

Un compétiteur ne pourra pas participer aux Championnats Régionaux à la fois dans la catégorie +45 ans et dans la catégorie seniors.

Les Championnats Régionaux Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **21 et 22 juin 2025**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames seniors, et qui se déroulera les **27, 28, 29 et 30 août 2025**.
- Une **phase nationale** regroupant 24 équipes U18 garçons et filles, et qui se déroulera les **27, 28, 29 et 30 août 2025**.
- Une **phase nationale** regroupant 24 équipes U14 garçons et filles, et qui se déroulera les **27, 28, 29 et 30 août 2025**.
- Une **phase nationale** regroupant 24 équipes messieurs et dames seniors +45 ans, et qui se déroulera les **27, 28, 29 et 30 août 2025**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives, mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales de la ligue concernée.

• **MUTATION pour les épreuves qualificatives aux Championnats de France BT :**

IMPORTANT : Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, **au plus tard le 15 décembre 2024**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2024**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations et connaître des exigences spécifiques de ligue éventuelles, veuillez contacter la ligue concernée.



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.1 Mode de qualification



- Règles d'autorisation à jouer en catégorie d'âge supérieure (art. 217 des Règlements Sportifs FFT) :

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France BT, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis 2025 que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe.

La demande d'autorisation de surclassement jeunes doit être envoyée au Comité des Championnats de France par mail : beachtennis@fft.fr **au plus tard un mois avant la date de début du championnat régional de la ligue concernée.** Elle doit être formulée par les représentants légaux du joueur, ou par lui-même si celui-ci a 18 ans.

Cette demande peut être formulée dans les cas suivants :

- Les joueurs U12 souhaitent participer dans la catégorie U14 (Pas possible pour les joueurs U10)
- Les joueurs U18 souhaitent participer dans la catégorie Seniors

La demande d'autorisation de surclassement dans la **catégorie Seniors** ne pourra être formulée que par un joueur ou une joueuse remplissant les conditions suivantes :

- **Avoir été champion ou championne de France de Beach Tennis U18**

Et

- **Être ou avoir été dans le top 5 FFT de Beach Tennis**

La demande d'autorisation de surclassement U12 dans la **catégorie U14** par mail, devra être accompagnée d'un descriptif du palmarès sportif de la joueuse ou du joueur, et de sa licence FFT en cours de validité pour la saison en cours.

Avec la catégorie Seniors +45 ans, et le tableau des U14 augmenté à 24 équipes pour 2025, le championnat de France pour toutes les catégories d'âge passera de 3 jours de compétitions à 4 jours de compétition pour tous (mardi soir – soirée des régions).



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.1 Mode de qualification



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2025 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2025, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, du 27 au 30 août 2025 (*Ligue et ville hôte, non connues à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Dames** et une épreuve de **Double Messieurs**.

Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2025 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2025, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, du 27 au 30 août 2025 (*Ligue et ville hôte, non connues à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Filles U14**, une épreuve de **Double Filles U18**, une épreuve de **Double Garçons U14**, une épreuve de **Double Garçons U18**.

Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis 2025 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2025, qui se dérouleront sur 4 jours de compétition, du 27 au 30 août 2025 (*Ligue et ville hôte, non connues à date*).

Il comprend une épreuve de **Double Dames +45 ans** et une épreuve de **Double Messieurs +45 ans**.

En cas d'impossibilité d'organiser le Championnat Régional Séniors, Seniors +45 ans et Jeunes de Beach tennis 2025 avant la date butoir imposée, l'épreuve est annulée et les listes des 4 meilleures équipes inscrites (Dames et Messieurs) dans chaque catégorie jeunes U14 et U18, seniors et seniors +45 ans sont transmis à la FFT.

Les listes des meilleures équipes sont déterminées par le poids de chaque équipe établie en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2025.

Attention, seuls les évènements suivants peuvent justifier une annulation définitive du Championnat Régional de Beach tennis 2025 :

- Cas de force majeure
- Arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition
- Pandémies
- Intempéries importantes
- Absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc)



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.2 Epreuves organisées



Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis se disputera sous la forme d'un Tournoi Multi-Chances (TMC). Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes U14 et U18 se déroulera sous la forme de poules et/ou un Tournoi Multi-Chances (TMC) selon le nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve) conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT.

Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis se disputera sous la forme poules et/ou un Tournoi Multi-Chances (TMC) selon le nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT.

● **Le format de jeu :**

Tous les matchs des tableaux principaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

Toutefois, en raison des circonstances exceptionnelles (délais, météo, etc.), le juge-arbitre se réserve le droit d'adapter le format de jeu en utilisant les formats 5 ou 6, pour les matchs de classement en priorité, et pour les matchs du tableau principal en dernier recours. Il devra alors en informer les joueurs avant le tour dans lequel ce format sera joué.

● **Hauteur du filet :** 1,80m pour les messieurs. 1,70m pour les dames et les jeunes U14/U18.

● **Règle des 6m côté serveur :** Pour les messieurs et U18 garçons. Règle des 3m serveur pour les tous les U14 et seniors +45 ans ainsi que les dames



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.3 Résultats



A l'issue du Championnat Régional de Beach Tennis 2025 et **avant le vendredi 27 juin 2025**, le juge-arbitre saisira les résultats sur l'application fédérale prévue à cet effet. Ces résultats sont pris en compte pour le classement beach tennis de juillet 2025, conformément à l'article 229 des règlements sportifs de la FFT.

Les 4 équipes de chaque tableau final du Championnat régional de beach tennis 2025 sont communiquées par la Ligue à la FFT **avant le vendredi 27 juin 2025 à l'adresse suivante : beachtennis@fft.fr**

Les demandes de WC jeunes U18 et seniors (selon les critères ci-dessous pour les jeunes et art. 219 pour les seniors) doivent se faire obligatoirement par mail à beachtennis@fft.fr maximum 1 mois avant les championnats régionaux de la ligue concernée.

Seniors :

Les vainqueurs Seniors en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2025 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2025.

Le tableau des Championnats de France peut être complété d'une des 14 places supplémentaires, attribuées comme suit :

- Des **wild-cards** peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
- Des **places restantes** sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2025).

ATTENTION : Si une ou des wild-cards sont attribuées, la liste des 4 meilleures équipes du Championnat régional de la ligue concernée se verra réduite pour **obtenir maximum quatre équipes par ligue et par tableau**, comme le précise les règlements sportifs de la FFT.

Jeunes :

Les vainqueurs jeunes en Double Filles et Doubles Garçons du Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2025 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes de Beach Tennis 2025.

Le tableau des Championnats de France peut être complété selon les 3 critères ci-dessous :

- Des **wild-cards jeunes U18 uniquement** peuvent permettre de compléter le tableaux jeunes U18 être attribuées conformément aux critères suivants : **avoir remporté le titre de champion de France BT U18 l'année précédente et avec le même partenaire.**

ATTENTION : Si une ou des wild-cards U18 sont attribuées, la liste des 4 meilleures équipes du Championnat régional de la ligue concernée se verra réduite pour **obtenir maximum quatre équipes par ligue et par tableau**, comme le précise les règlements sportifs de la FFT.



LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2025 – JEUNES, SENIORS et SENIORS +45 ANS

6.3 Résultats



- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons indiquées ;
- les équipes classées 2^e 3^e et 4^e, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2024).

Le Comité des championnats de France BT arrête la liste des équipes qualifiées, à raison de **maximum trois équipes par ligue et par tableau**.

Seniors + 45ans :

Les vainqueurs Seniors +45ans en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2025 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2025.

Le tableau, des Championnats de France Seniors +45 ans, peut être complété par :

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons indiquées ;
- les équipes classées 2^e 3^e et 4^e, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2025).

Le Comité des championnats de France arrête la liste des équipes qualifiées, à raison de **maximum deux équipes par ligue et par tableau**.





7. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 SENIORS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française, (et ceux dès les phases régionales)
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge 19 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **21 et 22 juin 2025**.
- Une **phase nationale** regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames, et qui se déroulera à (Ligue)
les **27, 28, 29 et 30 août 2025**.

Les paires pour les phases régionales et la phase nationale doivent être composées de joueurs ou de joueuses appartenant à la même ligue.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le **15 décembre 2024**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2024**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.1 Mode de qualification



Chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 4 équipes maximum par épreuve Senior (DM & DD) Wild-Card(s) comprise(s), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes qualifiables. **La Ligue inscrira obligatoirement l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son Championnat régional** (et cela quelles que soient les disponibilités des équipes pour les Championnats de France BT; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées) et éventuellement la ou les équipes qui ont été validées en WC par le comité des Championnats de France BT.

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Des wild-cards peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
- Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement de **juillet 2025**).
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite).
 - => Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues, finalistes et demi-finalistes, seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2025** (à poids d'équipes égaux, un tirage au sort sera effectué par le service Beach Tennis de la FFT)
 - => Les meilleures équipes de cette liste (toujours au classement de juillet 2025), seront qualifiées pour le Championnat de France BT 2025; les équipes suivantes, constitueront la liste des équipes remplaçantes.

Mode d'attribution et de demandes de Wild-Cards (WC) Seniors :

- Date butoir de la demande : **maximum 1 mois avant la date des championnats régionaux seniors de Beach tennis de la ligue concernée** auprès du Service Beach tennis FFT qui transmettra la demande au Comité des championnats de France de BT. **Au-delà de ce délai, aucune demande de WC Seniors ne sera étudiée.**
- Les WC sont attribuées par le Comité des Championnats de France de BT. Cela pourra réduire en cas d'attribution de WC, le nombre d'équipes seniors sur les 4 maxi qualifiables (WC comprises).
- Les critères d'attribution :
 - l'équipe est constituée de deux joueurs classés dans le Top 50 ITF,
 - l'équipe est constituée d'au moins un joueur classé dans le Top 10 ITF ou bénéficiant d'un contrat FFT en qualité de joueur de Beach Tennis

Le Comité des championnats de France ne pourra attribuer une WC que si une demande expresse de WC a été formulée par l'équipe concernée et dans la limite de 3 WC par ligue, car l'équipe championne de Ligue sera directement qualifiée.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes qualifiées** pour les Championnats de France est le classement du mois de **Juillet 2025** (la liste des équipes qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'**août 2025**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 27 juin 2025** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail sur : beachtennis@fft.fr

Les listes des équipes directement qualifiées, ainsi que des équipes remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 7 juillet 2025**.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.3 Remplacements



1 - Forfait de l'équipe (la paire) championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office, mais la Ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée , auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclarée WO.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.3 Remplacements



2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses quatre équipes demi-finalistes. Elle conserve donc 2 équipes qualifiables en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.3 Remplacements



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant ***parmi les participants au championnat régional***. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 - SENIORS

7.4 Formule sportive & programmation



- Le Championnat de France se déroule sous la forme d'un Tournoi Multi-matches à 32 équipes (toutes les équipes seront classées de 1 à 32 à l'issue du Championnat).

- Le tableau :

- Nombre d'équipes : 32
- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18
- Nombre d'équipes repêchées grâce au classement de juillet : 14 dont les Wild-Cards potentiellement attribuées.
- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

- Le format de jeu :

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

- Hauteur du filet : comme aux régionaux - 1,80m chez les messieurs et 1,70m pour les dames.

- Programme prévisionnel :

- Mercredi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Jeudi : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi : 1/4 de finale + matchs de classement
- Samedi matin : 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi après-midi : Finales + matchs de classement





8. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 SENIORS + 45 ANS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – SENIORS +45 ANS

8.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueuses et joueurs :

- de nationalité française, (et ceux dès les phases régionales)
- licenciés à la FFT (multi raquettes ou Beach Tennis) pour le compte de l'année sportive en cours, et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge 45 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **21 et 22 juin 2025**.
- Une **phase nationale** regroupant 18 équipes messieurs et 18 équipes dames, et qui se déroulera à (Ligue)
les **27, 28, 29 et 30 août 2025**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le **15 décembre 2024**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2024** et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – SENIORS +45 ANS

8.1 Mode de qualification



Chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 2 équipes maximum par épreuve Senior +45 ans (DM & DD), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 1 équipe potentiellement qualifiable.

La Ligue inscrira obligatoirement l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son Championnat régional (quelles que soient les disponibilités des équipes pour les Championnats de France; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement de **juillet 2025**) et si le critère de 2 équipes maximum par ligue est respecté :

Néanmoins, si l'équipe Championne de Ligue seniors +45 ans, ne peut être présente.

=> Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.

=> Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues (finalistes et demi-finalistes) seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2025** (à poids d'équipes égaux, sur une même ligue dans les demi-finalistes, un tirage au sort sera effectué par le Service Beach Tennis de la FFT). Ces équipes constituent la liste des équipes remplaçantes.

=> Si une Ligue n'engage pas d'équipe seniors +45 ans pour le Championnat parmi les 4 identifiées, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} équipe finaliste de la liste des équipes repêchables des autres ligues; **en tenant compte du critère que maximum 2 équipes seniors + 45 ans par ligue et par tableau pourront être qualifiées.**



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – SENIORS +45 ANS

8.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes qualifiées** pour les Championnats de France est le classement du mois de **juillet 2025** (la liste des équipes qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'**août 2025**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 27 juin 2025** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail sur : beachtennis@fft.fr

Les listes des équipes directement qualifiées, ainsi que des équipes remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le lundi 7 juillet 2025.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – SENIORS +45 ANS

8.3 Remplacements



1 - Forfait de l'équipe (la paire) championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office mais la Ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; ; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée, auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe ;
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclarée WO.



2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses quatre équipes demi-finalistes. Elle conserve donc 2 équipes qualifiables en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – SENIORS +45 ANS

8.3 Remplacements



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant ***parmi les participants au championnat régional***. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – SENIORS +45 ANS

8.4 Formule sportive & programmation



● Le Championnat de France se déroule sous la forme d'une Poule et/ou d'un Tournoi Multi-matches à 24 équipes (toutes les équipes seront classées de 1 à 24 à l'issue du Championnat).

● Le tableau :

- Nombre d'équipes : 24
- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18 équipes championnes de ligue
- Nombre d'équipes repêchées grâce au classement de juillet : 6
- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

Néanmoins, si l'équipe Championne de Ligue ne peut être présente :

=> Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.

● Le format de jeu :

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points.

● Hauteur du filet : 1,80m chez les messieurs et 1,70m pour les dames ; comme aux championnats régionaux.

● Programme prévisionnel :

- Mercredi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Jeudi : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi : 1/4 de finale + matchs de classement
- Samedi matin : 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi après-midi : Finales + matchs de classement





9. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 JEUNES U14 et U18

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – JEUNES U14 et U18

9.1 Mode de qualification



Les Championnats de France Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis sont ouverts aux joueurs :

- de nationalité française,
- licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif
- dont l'attestation de licence est en cours de validité
- faisant partie des **catégories d'âge de 13 à 18 ans, avec en U14 : uniquement ouvert pour les 13 et 14 ans** (possible pour les U12 si démarche réalisée par mail auprès du service Beach tennis de la FFT qui le transmettra au Comité des Chpts de France BT) **et en U18 : ouvert uniquement de 15 à 18 ans.**

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis et donc aux France que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe (cf. critères surclassement jeunes diapo. 55)

Les Championnats de France Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis se déroulent en 2 phases :

- Une **phase régionale** organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir le week-end du **21 et 22 juin 2025**.
- Une **phase nationale** qui regroupe 24 équipes garçons et 24 équipes filles en U14 et 24 équipes garçons et 24 équipes filles en U18, à (ligue) les **27, 28, 29 et 30 août 2025**.

Remarque : Si une Ligue organise des **phases départementales**, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue, mais pas obligatoirement dans le même département. Un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.

Ces phases départementales sont facultatives mais permettent d'obtenir des points pour le classement Beach tennis, au-delà de ceux obtenus lors de la phase régionale.

Les phases départementales doivent être organisées au plus tard le week-end avant les phases régionales.

Rappel mutation : La date limite de prise de licence pour pouvoir participer au Championnat Régional et/ou Départemental est fixée au plus tard le **15 décembre 2024**.

Toute demande de changement de club **postérieure au 15 décembre 2024**, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un **justificatif officiel à fournir** à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

Pour plus d'informations ou des exigences spécifiques de ligue, veuillez contacter la ligue concernée.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – JEUNES U14 et U18

9.1 Mode de qualification



Chaque Ligue peut qualifier 1 équipe par épreuve U14 et U18, filles et garçons (DM & DD), à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes potentiellement remplaçantes à savoir l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son championnat régional, au cas où un repêchage devait être effectué, si l'équipe championne de Ligue n'était pas disponible, afin que chaque ligue puisse être représentée (quelles que soient les disponibilités des équipes pour les championnats de France; les équipes classées 5 et plus ne pourront être repêchées).

Néanmoins, une ligue ne pourra pas qualifier plus de trois équipes par tableau, même si il reste des places dans le tableau de 24 en U14, et dans le tableau de 24 en U18.

Aussi, pour chaque épreuve jeunes U14 et U18 :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont **directement qualifiées** ;
- Néanmoins, si l'équipe Championne de Ligue Jeunes U14 et/ou U18 ne peut être présente :

=> Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes qualifiables, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite au-delà des demi-finalistes). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.

=> Toutes les équipes qualifiables des 18 ligues (finalistes et demi-finalistes) seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de **juillet 2025** (à poids d'équipes égaux, sur une même ligue dans les demi-finalistes, un tirage au sort sera effectué par le Service Beach Tennis de la FFT).

Ces équipes constituent la liste des équipes remplaçantes pour le tableau de 24 en U14 et U18.

Les 6 places supplémentaires pour le tableau de 24 en U14 et U18 seront obtenues avec les 6 meilleures équipes de la liste des U18 (toujours en fonction du poids des équipes, établi en fonction du classement de **juillet 2025**); les équipes suivantes U14 et U18, du rang 7 au rang 54, constitueront la liste des équipes remplaçantes.

=> Si une Ligue n'engage pas d'équipe U14 et/ou U18 pour le Championnat parmi les 4 identifiées, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} équipe finaliste de la liste des équipes repêchables des autres ligues; **en tenant compte du critère que 3 équipes jeunes maximum de la même ligue par tableau jeunes pourront être qualifiées pour les tableaux de 24 équipes maximum en U14 et en U18.**



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – JEUNES U14 et U18

9.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes repêchables** pour les Championnats de France est le classement du mois de **juillet 2025** (la liste des équipes repêchables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août)
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement du mois d'**août 2025**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT **au plus tard le vendredi 27 juin 2025** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail : beachtennis@fft.fr

La liste des équipes directement qualifiées, ainsi que la liste des équipes repêchables seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 7 juillet 2025**.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – JEUNES U14 et U18

9.3 Remplacements



Une équipe est déclarée WO dès lors qu'un des deux joueurs est forfait. Aucune recomposition d'équipe n'est possible.

1- Forfait de l'équipe (la paire) championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office. Mais la ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait, par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. **La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire; en précisant que l'équipe championne de ligue est indisponible.**

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1- Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée, auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe;
- 2- Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclarée WO.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – JEUNES U14 et U18

9.3 Remplacements



2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses trois équipes qualifiables. Elle conserve donc une des 2 équipes encore qualifiables, en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues si les 4 équipes au total : Championne de ligue, finalistes et demi-finalistes ne peuvent être présentes aux Championnats de France.

c. Après la publication du tableau :

Aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – JEUNES U14 et U18

9.4 Formule sportive & programmation



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe (parmi les 4 équipes de ligue) :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (lundi 7 juillet 2025) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant **parmi les participants au championnat régional**. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes (champion de ligue à demi-finalistes, mais pas au-delà) puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le lundi 25 août 2025 à 18h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mardi 26 août :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional.

Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent.

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

Les autres ligues, par poids des équipes, pourront ainsi compléter la liste de 24 équipes participantes jeunes par catégorie d'âge U14 et U18, en respectant la règle de 3 équipes jeunes maximum par ligue et par tableau.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025 – JEUNES U14 et U18

9.4 Formule sportive & programmation



- La formule sportive des Championnats de France Jeunes U14 et U18 se déroule sous la forme de poules et/ou d'un Tournoi Multi-matches respectivement à maximum 24 équipes, quel que soit le nombre total d'équipes inscrites.
- Le format de jeu :

Tous les matchs des tableaux finaux et de classement se jouent au **format 4** = 2 sets à 6 jeux ; point décisif. 3ème set = super jeu décisif à 10 points
- Hauteur du filet : 1,70m pour les jeunes U14 et U18, comme aux régionaux.
- Le tableau :
 - Nombre d'équipes : 24 (U14) et 24 (U18)
 - Nombre d'équipes qualifiées directement : 18 (U14 et U18)
 - Nombre d'équipes U18 et U14 repêchées grâce au classement de juillet : 6
 - Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.
- Programme prévisionnel :

A partir de mercredi début de la compétition.

Formule sportive à définir en fonction du nombre total d'équipes inscrites. La formule TMC sera privilégiée dans la mesure du possible.





10. LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS 2025 SENIORS et JEUNES U14, U18

(selon les phases de compétitions)



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.1 Mode de Qualification



Inscriptions :

A faire par mail auprès de sa ligue de rattachement et du service Beach tennis FFT : beachtennis@fft.fr avant le 15 février de la saison sportive concernée pour tous les joueurs et le capitaine si celui-ci est joueur d'équipe. Si le capitaine est non joueur, alors il peut se licencier quand il le souhaite jusqu'à la phase de compétition concernée par le capitanat ; et pas nécessairement licencié dans la ligue du club concerné.

- Être licencié F.F.T. « C » de la saison sportive en cours.
- Être Français ou étrangers (sous condition pour ces derniers : UE, hors UE et non-UE)
- Fait partie des **catégories d'âge de 13 à 18 ans**,
avec en U14 : uniquement ouvert pour les 13 et 14 ans (possible pour les U12 si démarche réalisée par mail auprès du service Beach tennis de la FFT, avant le 15 février, qui le transmettra à la ligue concernée)
avec en U18 : ouvert de 15 à 18 ans (possible pour les U14 de jouer en U18 si il n'y a pas assez de jeunes U18 ou U14 pour composer des équipes de club)
Pour les Seniors : ouvert uniquement aux 19 ans et + (pas de jeunes U12, U14, U16 et U18 accepté)
- Possible de s'inscrire seul(e), à 2, 3 ou plus (le comité/la ligue se chargera de trouver des partenaires, en fonction des règles de représentativités par club imposées par la FFT)
- Inscrire les 4 à 6 joueurs maximum sur les fiches d'équipe de la FFT auprès de la ligue et FFT – service Beach tennis

Composition d'une équipe mixte de club :

Les équipes sont constituées de **4 à 6 joueurs**.

Elles sont composées au **minimum de 2 messieurs et 2 dames, et au maximum de 3 messieurs et 3 dames**.

Il ne pourra y avoir une équipe de 6 personnes, composée de 4 messieurs et 2 dames ou de 4 dames et 2 messieurs.

La composition des équipes de 4, 5 ou 6 est encadrée pour les personnes non-UE. Une équipe sera limitée à 1 joueur non-UE sur la feuille de composition d'une équipe (définition d'un joueur non-UE, art. 100 des RS de la FFT)

Il n'y a pas de limite pour les joueurs UE et hors UE (art. 98 et 99 des RS de la FFT) dans la composition des équipes.

Attention : d'une année sur l'autre, le club représenté ne pourra pas être changé par l'autre 50% de l'équipe du club représenté. L'inscription devra restée sous le nom du club initialement engagé dans cette compétition.

Si le nom du club indiqué en année N (50% de représentativité minimum, et qui a fait l'inscription) est amené à changer en un autre nom du fait de son changement de composition avec une représentativité de 50% reportée sur un autre nom de club en année N+1 se verra rétrogradé en phase inférieure (ex : Nationale en Régionale, Régionale en Régionale car même si des phases départementales existent elles ne sont pas qualificatives pour les régionaux).

Pour l'organisation de la rencontre et le tirage au sort du tableau, le classement de l'équipe sur la phase de compétition concernée sera le dernier classement BT FFT publié. Par ailleurs, pour cette 1^{ère} année de compétition les 8 meilleures équipes qualifiées directement en phase nationale du fait de leur poids d'équipe et par une répartition géographique précisée, le resteront quel que soit les évolutions des classements en cours d'année sportive.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.1 Mode de Qualification



Rattachement club / Mutation :

Pour participer aux Championnats Interclubs par équipes pour un club, il faut avoir une licence C (licences W, D et S ne sont pas valables) dans ce club et ligue, **maximum au 15 déc. de l'année sportive en cours.**

Au-delà de cette date, la joueuse ou le joueur ne pourra être rattaché(e) à un club en dehors de sa ligue au 15 décembre de cette même saison sportive.

Les équipes représentent un club ; mais l'ensemble des personnes qui composent l'équipe n'a pas l'obligation d'être issue du même club.

Il faut que sur l'équipe de 4 ou 6 joueurs, **au moins 50% fasse parti du club représenté**, soit pour une équipe :

- Composée de 4 personnes = mini. 2 personnes licenciées dans le club représenté
- Composée de 6 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté
- Composée de 5 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté

Si l'équipe de 4 est composée de 2 joueurs d'un même club et les 2 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

Si l'équipe de 6 est composée de 3 joueurs d'un même club et les 3 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

Attention à bien prévoir le nombre de personne qui compose l'équipe, pour ne pas être bloquer pour jouer une phase de compétition en cas de non-disponibilité d'un des joueurs de l'équipe ou de blessure. Prévoir idéalement 6 personnes : 3 joueurs + 3 joueuses.

Calcul du poids de l'équipe :

Equipe de 4 ou de 6 : le poids de l'équipe se fait en prenant les classements BT des 2 meilleurs dames + 2 meilleurs messieurs.

Cas blessure ou maternité : Il faudra apporter un justificatif officiel de grossesse ou de blessure (ligue et FFT – service Beach tennis) afin de pouvoir remplacer la joueuse ou le joueur concerné.

Attention, **il ne pourra y avoir de renfort d'équipe possible au-delà de Deadline d'inscription fixée.** On peut remplacer le joueur ou la joueuse, que si le poids de l'équipe n'est pas modifié.

Cas joueur WO sur une phase : WO systématiquement justifié sur certificat médical sinon forfait.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.1 Mode de Qualification



Catégorie d'âge :

Séniors : phases départementale, régionale, inter régions et nationale

Jeunes U14 / U18 : phases départementale, régionale et inter régions

Pour le moment, pas de catégorie senior +45 ans DM et DD qui peuvent jouer en seniors, ni de catégories jeunes U12 et U16 qui peuvent jouer en catégories d'âge supérieures U14 et U18 selon le cas, selon le même cadre obligatoire pour les jeunes U12 et U16 pour les tournois.

CATEGORIE D'AGE	TOURNOIS*				
	U12	U14	U16	U18	SENIORS
U10					
U12					BT25 BT100 BT250 (maxi. 3)
U14					
U16					
U18					

*Uniquement valable pour les tournois et non pour les championnats



Compétition autorisée



Compétition non-autorisée



Compétition possible avec un CMNCP Beach tennis, de moins d'un an, fait par un médecin du sport (art. 201 / RS FFT)



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.2 Classements / Diffusion des listes



- **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour **déterminer les équipes qualifiées** pour les Championnats de France interclubs pour cette première année de Championnats de France interclubs est le classement du mois de **février 2025**.
- Le classement pris en compte pour **déterminer les têtes de séries**, et donc l'établissement du tableau, est le classement du mois d'**août 2025**.

- **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes de 4 à 6 joueurs/joueuses auprès de la FFT **avant le 15 février 2025** (cf. formulaire FFT prévu à cet effet) par mail : beachtennis@fft.fr et également à leur ligue de rattachement.

La liste des équipes directement qualifiées, ainsi que la liste des équipes qui passeront par les phases de compétitions interclubs départementale (facultative), régionale et inter régionales seront diffusées et communiquées aux Ligues le **lundi 24 février 2025**.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.3 Formule sportive & programmation



- CHAMPIONNATS INTERCLUBS PAR EQUIPES MIXTES DE BEACH TENNIS Jeunes et Seniors

La FFT impose un cadre sportif pour cette épreuve qui se trouve dans les Règlements Sportifs FFT / Compétitions de Beach Tennis / Chap. VII Art. 233 bis.

Formule de jeu :

La rencontre est composée de 3 matchs.

L'ordre des matchs se fait de la manière suivante pour éviter trop de changements de hauteur de filets :

1- Double Messieurs (DM)

2- Double Dames (DD)

3- Double Mixte (DX)

Le double mixte doit toujours se jouer après le DM et DD.

Chaque victoire par match rapporte 1 point. En cas de défaite 0 point. En cas de forfait la rencontre compte -1 point.

Si par poule, comment établir le classement :

En cas d'égalité entre 2 équipes dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées en suivant la confrontation directe entre les 2 équipes.

En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées suivant le pourcentage de matchs gagnés, si cela créé une équipe supérieure ou une équipe inférieure et que 2 équipes restent à égalité, on regardera alors la confrontation directe pour établir le classement exact.

Format des matchs :

DX : obligatoire au format 3 (2 sets de 4 jeux avec point décisif, jeu décisif à 4-4 ; 3ème set : super jeu décisif à 10 points) avec service par en bas pour les messieurs.

DD et DM : format au choix ; quel que soit la phase de la compétition **il ne pourra y avoir plus de 5 matchs par jour**, dont 3 matchs maximum au format 4 (2 sets gagnants de 6 jeux, point décisif, (tie-break à 6/6) ; 3ème set : Super Jeu décisif en 10 Points).

Tableau Final interclubs DD/DM de chaque phase : obligatoire en Format 4

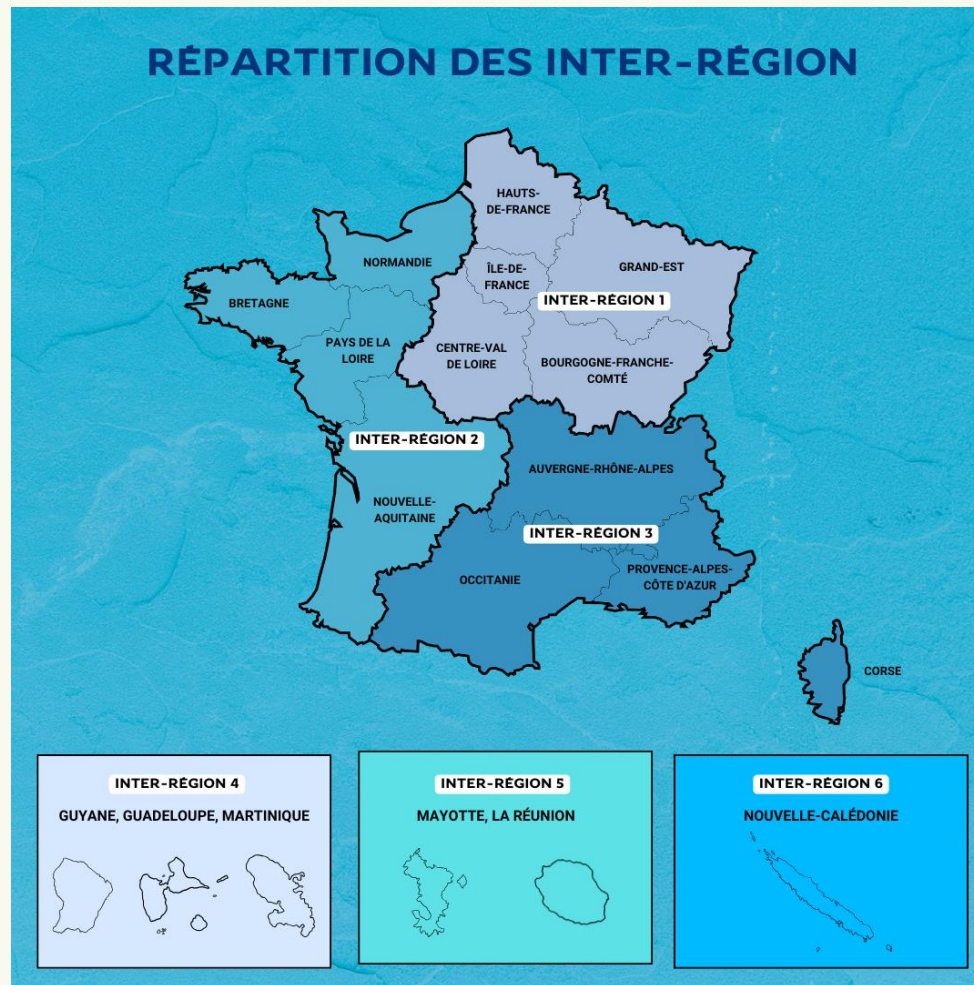
Ainsi, si votre équipe est composée de 4 joueurs et non de 6 et que vous faites vos épreuves par équipes sur un jour, l'équipe de 4 ne pourra pas faire plus de 3 matchs en DM et DD car ces mêmes joueurs vont faire les 3 Doubles Mixtes également.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.3 Formule sportive & programmation

- Répartition géographique des phases inter-régionales :



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.3 Formule sportive & programmation



Répartition géographique des phases inter-régionales :

- **Métropole/Corse** : 3 inter-régions

24 équipes participantes (8 équipes par inter-régions) :

- **Inter-région 1** : Liges HDF, IDF, BFC, CVL, GE. (1er et 2ème qualifiés).
- **Inter-région 2** : Liges NVA, PDL, BRE, NOR. (1er et 2ème qualifiés).
- **Inter-région 3** : Liges PACA, COR, OCC, ARA. (1er et 2ème qualifiés).

Repêchages : Pour compléter à 8 équipes, au poids des équipes, parmi les meilleures 2èmes, puis si besoin parmi les 3èmes.

- **Outre-Mer** : 3 inter-régions

- **Antilles/Guyane - Inter-région 4** : Phase finale en poules de 3 équipes. Le 1er accède aux barrages d'accession à la phase nationale.
- **Réunion/Mayotte - Inter-région 5** : Phase régionale unique. Le club vainqueur se qualifie pour les barrages d'accession à la phase nationale.
- **Nouvelle-Calédonie - Inter-région 6** : Phase régionale unique. Le club vainqueur se qualifie pour les barrages d'accession à la phase nationale.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.3 Formule sportive & programmation



Depuis cette saison sportive 2025, le service Beach tennis de la FFT a mis en place des championnats de France interclubs par équipes mixtes de Beach tennis avec **4 Phases de compétitions** :

La FFT fixera chaque année des dates sur le dernier week-end de juin pour les inter-régions, afin d'harmoniser les dates entre celles-ci pour ne pas avoir de tournois de Beach tennis organisés sur ces dates.

Une équipe ne peut pas accéder à une inter-régions, si elle n'a pas participé à une phase régionale, sauf pour les raisons suivantes indiquées dans le guide de la compétition BT FFT : pandémies, arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition, intempéries importantes, absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc...) ou cas de force majeure qu'il faudra pour toutes ces raisons justifier. La qualification des équipes se fait alors, sur la phase supérieure, au poids de l'équipe.

➤ Détails par phase (mode de qualification, formule de jeu, ...) :

1 - Phase départementale Jeunes et Seniors : à organiser avant la phase régionale de la ligue concernée

- Points : équivalence BT100
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs, selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : au choix du comité organisateur
- Club vainqueur = Champion départemental interclub BT

Phase non qualificative pour la phase régionale. Organisation non obligatoire (but : développement du maillage territorial pour le BT et des pratiquants de BT pour alimenter la phase régionale)

2 - Phase régionale Jeunes et Seniors : Phase de ligues, à organiser jusqu'au dimanche 18 mai 2025.

- Points : BT250 pour Jeunes et BT 500 pour Seniors
- Format : TMC ou poules, à l'appréciation des organisateurs selon le nombre de participants.
- Nombre d'équipe participantes : 16 équipes et plus / A discrétion de l'organisation
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue (1 ou 2 jours)
- Droits d'inscription par équipe : 49 € (pour l'organisation des phases régionale et inter régionale)
- Club vainqueur = Champion régional interclub BT
 - 1 équipe qualifiée d'office pour la phase inter régionale
 - Meilleurs 2^{ème} au poids des équipes repêchés pour la phase suivante (harmonisation de toute l'inter région)



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.3 Formule sportive & programmation



3 - Phase inter-régionale Jeunes et Seniors : Dernier week-end de juin : 28-29 juin 2025

- Points : équivalence BT500 Jeunes et BT1000 Seniors
- Format : TMC et/ou poules selon le nombre de participants.
- Droits d'inscription par équipe : 0 € (équipes qualifiées de la phase régionale appartenant à cette inter-régions).
- Organisation à l'appréciation de chaque ligue sélectionnée pour les organiser (1 jour)

Chaque inter-régions devra identifier une ligue et un lieu pour la phase inter-régionale concernée, qualificative des Championnats de France interclubs par équipes 2025

- Club vainqueur = *Pas de titre de champion inter région par équipe BT, car qualificatif pour les CDF par équipe BT pour les seniors*
 - Période de jeu : 1 jour
 - **Métropole/Corse** : TMC 8 équipes, 1 journée sur site à 4 terrains
 - **Antilles/Guyane** : 1 journée, Poule de 3 équipes
 - Phase finale en Métropole : 2 poules de 3 équipes
 - Phases de barrages qualificatives pour la phase nationale : inter régions Nouvelle Calédonie et inter régions Réunion/Mayotte.
- Pas de phase inter régions pour Réunion/Mayotte et pour Nouvelle Calédonie (leur phase régionale les qualifie pour la phase finale inter régionale).

• Outre-Mer : 3 INTER REGIONS

- **Réunion/Mayotte** : 1 phase inter régionale unique.

Le club vainqueur est qualifié d'office au barrage d'accession à la phase nationale.

- **Antilles/Guyane** : 1^{er} Martinique, Guadeloupe, Guyane. Si la ligue de Guyane, n'est pas présente, alors le meilleur 2^{ème} repêché.

Phase finale en poule de 3, le 1^{er} accède au barrage d'accession à la phase nationale

- **Nouvelle Calédonie** : 1 phase Régionale unique, le club vainqueur est qualifié d'office au barrage d'accession à la phase nationale.

Si cette inter régions n'est pas représentée en phase nationale, aucun repêchage ne sera fait dans les autres inter régions OM et Métropole/Corse.

• Métropole/Corse : 3 INTER REGIONS

24 équipes participantes (8 équipes par inter régions métropole/corse)

- **Liges HDF, IDF, BFC, CVL, GE** : Phase avec 8 équipes, 5 1^{er} et 3 meilleurs 2^{ème}. 1^{er} et 2^{ème} accède à phase finale.
- **Liges PACA, COR, OCC, ARA** : Phase avec 8 équipes, 4 1^{er} et 4 2^{ème}. 1^{er} et 2^{ème} accède à la phase finale.
- **Liges NVA, PDL, BRE, NOR** : Phase avec 8 équipes, 4 1^{er} et 4 2^{ème}. 1^{er} et 2^{ème} accède à la phase finale

➔ Phase finale : En parallèle de la phase nationale : 2 poules de 3 et les 2 1^{er} accèdent au barrage d'accession à la phase nationale.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.3 Formule sportive & programmation



4 - Phase nationale Seniors (Championnats de France interclubs par équipes, en seniors uniquement) : **25-26 août 2025.**

- Points : équivalence BT2000
- Format : TMC
- Club vainqueur = Champion de France interclubs par équipe BT
- Droits d'inscription par équipe : 49€ / équipe auprès de la FFT (par prélèvement)
- En année N : 8 meilleures équipes au poids + 9 équipes des inter régions pour les phases qualificatives des championnats de France interclubs

IMPORTANT : Les inscriptions pour les épreuves par équipes 2025 devront se faire par mail, avant le 15 février 2025 auprès de sa ligue de rattachement et de l'élu en charge du Beach tennis de la Ligue, et du service BT de la FFT (beachtennis@fft.fr) .

- Période de jeu : **25 et 26 août 2025** :
 - Lundi et mardi : phase finale nationale et phase finale inter régionale qualificative pour les barrages
 - mardi : la finale nationale et barrages d'accèsion à la phase finale nationale
 - Phase finale nationale et inter régionale sur 2 jours sous forme de TMC
 - Barrages d'accèsion à la phase finale nationale sur 1 jour avec tableau à élimination directe
- **8 meilleures équipes** sélectionnées au poids de l'équipe (pour la 1^{ère} année de mise en place) :
 - 1 inter régions Réunion/Mayotte
 - 1 inter régions Antilles/Guyane
 - 2 par inter régions Métropole/Corse (= 6 équipes)

→ 4 1^{ers} maintenus en phase nationale et les 4 derniers reversés en barrages

- **Lors des barrages** :
 - 4 1^{ers} de la phase finale inter régionale (9 équipes potentielles) rencontreront les 4 derniers de la phase nationale

Tirage du tableau au poids des équipes : 5^{ème} national contre 4^e inter régions, 6^e national contre 3^e inter régions, 7^e national contre 2^e inter régions, 8^e contre 1^{er} Inter régions

Une rencontre : le vainqueur accède à la phase nationale, le perdant descend en régional l'année suivante.

- **Lors de phase finale inter régionales** :
 - 2 1^{er} inter régions Métropole/Corse + 1^{er} inter région Réunion/Mayotte + 1^{er} inter régions Antilles/Guyane + 1^{er} inter région Nouvelle-Calédonie se disputeront les phases d'accèsion aux barrages.

Si une inter-régions décide de ne pas venir, elle ne sera pas remplacée.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.4 Coaching / Capitaine / Tenue vestimentaire



Capitaine / Coaching :

Le capitaine doit être licencié FFT de la saison en cours.

Il peut être joueur ou non.

Si le capitaine est un joueur, il doit avoir obligatoirement une Licence FFT C de la saison en cours, avant le 15 déc. dans le club pour lequel il va jouer.

Si le Capitaine n'est pas joueur, alors une licence W de la saison sportive en cours est possible. Il n'y a aucune obligation de faire partie de la même ligue que son équipe, dans ce cas précis.

Le Capitaine est responsable de la bonne tenue de son équipe et du bon déroulement de la rencontre. Il remonte les réclamations à la ligue/commission régionale de BT, ou à la FFT selon la phase de la compétition.

Le coaching est autorisé lors des changements de côté ou lors des pauses de fin de sets.

Le coaching peut se faire par le capitaine et/ou le capitaine adjoint uniquement.

Le Capitaine ou un membre de l'équipe transmet par mail la **fiche d'inscription FFT – chpts interclubs par équipes** (disponible sur le site de la FFT) avec la composition de l'équipe au plus tard le 15 février à la ligue concernée et au service Beach tennis de la FFT : beachtennis@fft.fr

Aucun changement de ligue, et donc de club, ne pourra se faire hors délais. Ni aucune modification du poids des équipes (renfort du poids de l'équipe en cours de Championnat).

Tenue vestimentaire, sigles et logos publicitaires :

Se référer à l'art. 233 – CHAP. VI, prévu à ce jour, sur les Règlements sportifs FFT sur la dimension des logos, le nombre et les emplacements possibles.

- Pour les phases départementale, régionale et interrégionale : il est conseillé que les joueurs d'une même équipe de club soient vêtus de façon homogène sur le haut de la tenue (coach compris), avec le nom du club représenté inscrit dans le dos ;

- Pour la phase nationale : les joueurs d'une même équipe de club doivent être vêtus de façon homogène sur le haut de la tenue (coach compris), avec le nom du club inscrit dans le dos, et en option le nom du joueur ou de la joueuse



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.5 Répartition des points



Classement / barèmes de points :

Chaque Championnat interclubs par équipes mixtes est valorisé selon des barèmes de points indiqués en bas de cette page selon la phase de compétition jouée.

La meilleure phase de la compétition interclubs jouée sera retenue pour la prise en compte des points pour le calcul du classement FFT BT.

Les points gagnés sur une des phases de la compétition seront intégrés au calcul du classement du mois suivant la phase de compétition. Au plus tard, au calcul du classement BT FFT de juillet, afin de pouvoir faire les tableaux en août avec les derniers classements obtenus des compétiteurs.

o Classement :

Les championnats interclubs par équipes mixtes de BT comptent pour le classement BT Dames et Messieurs.

Ces points s'ajoutent aux points acquis avec les **8 meilleures victoires personnelles, soit 8 + 1.**

ATTENTION : Dans le cas d'une équipe à 5 ou 6 joueuses, si une personne a fait zéro match dans la phase de compétition concernée, il ne lui sera pas attribué de point. Il faut en effet, que tous les joueurs et joueuses composant une équipe aient participé à au moins 1 match sur la phase concernée pour avoir des points attribués en fonction du classement final de l'équipe sur la phase concernée.

o Barèmes de points :

- Phase Nationale : **BT 2000 Seniors** (pas de phase nationale pour les jeunes)
- Phase Inter Régions : **BT 1000 Seniors et BT 500 Jeunes**
- Phase Ligue : **BT 500 Seniors et BT 250 Jeunes**
- Phase Départementale : **BT 100 Seniors et Jeunes**

Il n'y aura pas de phase nationale pour les Jeunes, pour le moment, elles seront uniquement ouvertes aux seniors.

Homologation et états de résultats :

Les phases départementales, régions et inter régions sont directement à homologuer par les ligues via l'admin. FFT, sous l'intitulé « épreuve par équipes ».

IMPORTANT : Le JA ne fera pas figurer dans l'état de résultats de la compétition que les joueurs et les joueuses qui ont fait au moins un match.



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.5 Répartition des points



Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 100 Championnats Départementaux Interclubs Jeunes et Seniors FFT BT 250 Chpts Régionaux Interclub Jeunes FFT BT 500 Chpts Régionaux interclubs Seniors et Inter-régionaux Interclubs Jeunes FFT BT 1000 Chpts Inter régionaux interclubs Senior				
	Rang	Point	Point	Point	Point
VAINQUEUR	1	100	250	500	1000
FINALISTE	2	75	175	350	700
<i>Si match de classement uniquement</i>	3	65	140	270	540
1/2 FINALISTE	4	55	105	210	420
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	5	47	88	175	350
	6	45	76	150	300
	7	40	65	130	260
1/4 DE FINALISTE	8	35	52	105	210
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	9	32	47	95	190
	10	30	43	87	175
	11	28	40	82	165
	12	27	35	75	150
	13	25	33	70	140
	14	24	30	65	130
	15	23	27	60	120
1/8EME DE FINALISTE	16	21	23	52	105



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.5 Répartition des points



	Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 100 Championnats Départementaux Interclubs Jeunes et Seniors	FFT BT 250 Chpts Régionaux Interclub Jeunes	FFT BT 500 Chpts Régionaux interclubs Seniors et Inter-régionaux Interclubs Jeunes	FFT BT 1000 Chpts Inter régionaux interclubs Senior
	Rang	Point	Point	Point	Point
<i>Si matchs de classement uniquement</i>	17	20	22	47	95
	18	19	21	45	90
	19	17	20	42	85
	20	16	19	40	80
	21	15	17	37	75
	22	14	16	35	72
	23	13	15	34	70
	24	12	14	33	69
	25	10	13	32	65
	26	9	12	30	64
	27	8	11	29	62
	28	7	10	28	60
	29	6	8	27	57
	30	5	7	25	55
	31	4	6	24	52
1/16EME DE FINALISTE	32	3	5	23	50
1/32ème de Finaliste	<i>33 et plus</i>	2	4	10	20



LES CHAMPIONNATS INTERCLUBS (U14, U18 et Seniors)

10.5 Répartition des points



Catégories d'épreuves FFT	FFT BT 2000 Chpts de France interclubs Seniors
Rang	Point
1	2000
2	1800
3	1600
4	1400
5	1200
6	1000
7	900
8	800
9	1300
10	1250
11	1200
12	1150
13	1100
14	1050
15	1000
16	900
17	800





**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
le service Beach tennis – beachtennis@fft.fr**

